



## FONDS DE SOUTIEN AUX INITIATIVES YVELINOISES

\*  
\*       \*

# FORMULAIRE POUR LA DEMANDE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT

Déposé par

**MALI-MÉDICAMENTS**

187 route de Rambouillet – St Antoine  
78125 SAINT HILARION



**« Pour nos amis dogons des infrastructures sanitaires pour vivre mieux »**

Dossier transmis le : **15/01/2020**

*Formulaire à renvoyer par courrier à :*

**Monsieur le Président**

GIP « Yvelines coopération internationale et développement »  
3 rue de Fontenay  
78000 VERSAILLES

## FICHE DE SYNTHÈSE DU PROJET

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Nom de l'organisation</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Mali-Médicaments                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Année d'adhésion à YCID</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Membre fondateur en 2015                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>Nom du Représentant légal de l'organisation</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Monsieur Jean-Claude BEUF, Président                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Titre du projet</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| « Pour nos amis dogons des infrastructures sanitaires pour vivre mieux » et en sous-titre : « <i>Toujours et plus que jamais, Mali-Médicaments poursuit sa lutte contre les maladies hydriques !</i> »                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Localisation du micro-projet</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Mali, Région de Mopti : cercles de KORO - Communes de Pel-Maoudé, de Koro, de Doukoutouné II                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Nombre de bénéficiaires directs</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <p>Au Mali :</p> <p>Pour l'accès à l'eau : 450 habitants à Koukou, environ 1 000 à Pomorodjou, bourg de 5 000 à 6 000 habitants; contre le péril fécal 977 écoliers et collégiens d'après les effectifs communiqués ; pour l'obtention de la salubrité du village de Birga-Dogon combinée avec une plantation de 10 tamariniers : 2 500 habitants ; et pour toutes les mesures d'accompagnement de formation et de sensibilisation, toutes ces populations.</p> <p>En Yvelines :</p> <p>Les élèves de 6 classes de 6<sup>ème</sup> du collège Le Racinay à Rambouillet seront acteurs dans la production de la signalétique qui sera utilisée au Mali.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Objectif</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <p><u>Objectif principal :</u></p> <p>Amélioration des conditions sanitaires en faveur de cette région du Mali :</p> <p>Permettre aux populations d'avoir un accès gratuit et permanent à une eau de qualité et en quantité, d'assainir l'habitat, de lutter contre le péril fécal en dotant les écoles de latrines, de sensibiliser et de former notamment les jeunes aux règles d'hygiène et au bon usage de l'eau.</p> <p><u>Objectifs secondaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser la scolarisation et l'assiduité des enfants</li> <li>- Assurer une ressource vivrière agricole supplémentaire</li> </ul> <p><u>Objectif stratégique :</u></p> <p>Impliquer des jeunes collégiens dans le projet, qu'ils en soient acteurs et porteurs.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Résultats attendus</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <p>Au Mali : Amélioration sensible au niveau sanitaire et diminution d'un certain nombre d'infections, de maladies et de biotopes propices à la prolifération de moustiques et mouches, vecteurs de parasitoses. Davantage d'enfants et de jeunes solarisés et assidus notamment au niveau des filles</p> <p>Consommation locale des feuilles et gousses de tamariniers et utilisation en pharmacopée locale.</p> <p>Fixation de la population</p> <p>En Yvelines : associer les jeunes dans le déroulé du projet.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Activités à mener</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <p>Creusement des <b>puits</b> dans les villages de Koukou, commune de Doukoutouné II, de Pomorodjou, commune de Koro.</p> <p>Création de <b>latrines</b> ou augmentation du nombre de cabines existantes, filles et garçons séparées, sur plusieurs sites d'école : école de Baragnagolé, village de Pel-Maoudé ajout de blocs supplémentaires, la population ayant augmenté ainsi que la fréquentation. Ecole de Bigné-Nà, second cycle. Ecoles 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycle de Koporo-Nà.</p> <p>Création d'un <b>canal d'évacuation</b> des eaux pluviales à la saison des pluies du village de Birga-Dogon, commune de Pel-Maoudé. Réalisation d'un avaloir en partie haute, centre du village, avec grille de protection et renforcement des berges avec plantation de 10 tamariniers pour la mare en partie basse avec déversoir. Une plantation secondaire sera effectuée sur les sites de Temessogou et Temégoro afin de parfaire nos réalisations antérieures similaires.</p> <p>Mise en place d'une <b>sensibilisation</b> des villageois à la bonne utilisation et aux gestes courants de maintenance des puits, des règles à observer au niveau hygiène et entretien. Ces tâches seront assurées par les partenaires locaux, de même au niveau des latrines mais en s'appuyant alors sur les GOGES.</p> <p>Dispense dans les écoles d'un <b>éveil à l'hygiène</b>, à la nécessité du lavage des mains et au bon usage de l'eau grâce au corps enseignant.</p> |

**Nombre de jeunes Yvelinois participant à l'action**

6 ou 7 classes de 5<sup>ème</sup> générale et une de SEGPA du collège le Racinay à Rambouillet et au moins une classe de terminale professionnelle gestion administration du lycée Bascan à Rambouillet.

6 classes de 6<sup>ème</sup> du collège Le Racinay pour assurer la production de plaques signalétiques et de messages de prévention.

**Nature et date de la restitution en Yvelines**

Continuité de notre politique en ciblant plus particulièrement le public scolaire, apprenants et enseignants mais en élargissant, pour ce projet par rapport au précédent, aux parents d'élèves. Cette restitution se déroulerait en deux phases. La première, qui permettrait de faire la liaison avec le projet de 2018-2020 et d'amorcer celui-ci, consisterait en un apéritif Y-CID où l'ensemble de la communauté éducative du collège le Racinay et du lycée Bascan serait convié. Mali-Médicaments présenterait à cette occasion les dernières réalisations et les prochaines envisagées. Le deuxième temps serait notre travail de partenariat avec les deux établissements avec comme fil conducteur le contenu du projet (informations, présentations, appropriations, conduites d'actions communes,...) pour aboutir à une exposition aux CDI, reprenant nos réalisations mais aussi un témoignage des productions des scolaires.

**Budget prévisionnel du projet (en euros)**

| DEPENSES                                   |               | RECETTES                            |               |
|--------------------------------------------|---------------|-------------------------------------|---------------|
| Dépenses éligibles                         | 38728         | Apport du demandeur                 | 25 664        |
| Dépenses éligibles à l'avance remboursable | -             | Ressources du partenaire local      | -             |
| Dépenses locales non éligibles             | -             | Partenaires financiers en France    | -             |
| Dépenses Yvelines                          | 500           | Partenaires financiers à l'étranger | -             |
| Frais de structure (2%)                    | 775           | <b>YCID</b>                         | <b>15 500</b> |
| Dépenses imprévues (3%)                    | 1 162         | <i>Dont Aide principale</i>         | <i>15 000</i> |
|                                            |               | <i>Dont Aide "restitution"</i>      | <i>500</i>    |
| <b>TOTAL</b>                               | <b>41 164</b> | <b>TOTAL</b>                        | <b>41 164</b> |

**Projet 2020- 2022 Mali-Médicaments: "Pour nos amis dogons des infrastructures sanitaires"**

| <b>Dépenses éligibles:</b>                                         |                              |                          |                                             |
|--------------------------------------------------------------------|------------------------------|--------------------------|---------------------------------------------|
| <b>Investissement immobilier:</b>                                  | <i>Devis</i><br><b>F CFA</b> | <i>Devis</i><br><b>€</b> | <b>Dépenses prévisionnelles</b><br><b>€</b> |
| Ph2 Assainissement évacuation EP Birga Dogon                       | 7100000                      | 10824                    | 10824                                       |
| ph2 Aménagement mare réceptacle                                    |                              |                          |                                             |
| ph2 bis Plantation 10 Tamariniers à Birga-Dogon                    | 30000                        | 46                       | 46                                          |
| ph2 bis Plantation 5 et 5 Tamariniers à Timessogou et Tegoro       | 30000                        | 46                       | 46                                          |
| <b>sous total ouvrage canalisation, avaloirs et aménagements :</b> | <b>7 160 000</b>             | <b>10 916</b>            | <b>10 916</b>                               |
| Ph1 Puits Koukou commune DoukoutounéII 45m                         | 6 142 500                    | 9 364                    |                                             |
| Ph4 Puits Pomorododjou commune de Koro 43 mKompén                  | 6 012 500                    | 9 166                    |                                             |
| <b>sous total ouvrages puits:</b>                                  | <b>12 155 000</b>            |                          | <b>18 530</b>                               |
| Ph3 Latrines école de Baragnagolé                                  | 1 200 001                    | 1 829                    |                                             |
| Ph3 Latrines Koporo-Nà cycle I                                     | 1 800 001                    | 2 744                    |                                             |
| Ph5 Latrines Koporo-Nà cycle II                                    | 1 200 001                    | 1 829                    |                                             |
| Ph5 Latrines école fondamentale de Bigné-nà                        | 1 200 001                    | 1 829                    |                                             |
| <b>sous total ouvrages latrines:</b>                               | <b>5 400 004</b>             | <b>8 231</b>             | <b>8 232</b>                                |
| <b>Total investissement immobilier:</b>                            | <b>24 715 004</b>            |                          | <b>37 678</b>                               |
| <b>Signalétique réalisée en partenariat collège Le Racinay</b>     |                              | 100                      | 150                                         |
| <b>Total Investissement:</b>                                       | <b>24 715 004</b>            |                          | <b>37 828</b>                               |
|                                                                    |                              |                          |                                             |
| <b>Accompagnement technique:</b>                                   |                              | <i>Estimation</i>        |                                             |
| Action de formation                                                |                              | 600                      |                                             |
| Action de sensibilisation (outils)                                 |                              | 250                      |                                             |
| Action de communic. Locale                                         |                              | 50                       |                                             |
| <b>sous total:</b>                                                 |                              |                          | <b>900</b>                                  |
|                                                                    |                              |                          |                                             |
| <b>Sensibilisation au développement:</b>                           |                              |                          |                                             |
| Activité spécifique en Yvelines                                    |                              | 500                      | 500                                         |
|                                                                    |                              |                          |                                             |
| <b>Total dépenses éligibles:</b>                                   |                              |                          | <b>39 228</b>                               |
| Frais de structure (2%)                                            |                              |                          | 775                                         |
| Dépenses imprévues (3%)                                            |                              |                          | 1 162                                       |
| <b>Total projet:</b>                                               |                              |                          | <b>41 164</b>                               |

## Partie A

### RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS SUR LE DEMANDEUR

#### A1- Associations

##### 1- Présentation de l'Association.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Nom complet de l'association</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Mali-Médicaments</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Sigle de l'association</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="flex: 1;"> <p><b>Mali - Médicaments</b>    <a href="http://www.mali-medicaments.org">www.mali-medicaments.org</a></p> <p><small>Association loi 1901 reconnue d'intérêt général<br/>Vos dons ouvrent droit à déductions fiscales selon la législation en vigueur</small></p> </div> <div style="flex: 0.5; text-align: center;">  </div> </div> |
| <b>Adresse du siège social</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 187 route de Rambouillet – St Antoine – 78125 SAINT HILARION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Numéro « Répertoire national des associations » ou RNA (attribué par la Préfecture)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| W782000806                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Numéro SIRET (attribué par l'INSEE)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 805 260 239 00019                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>Date de déclaration initiale de l'association en Préfecture</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Le 16/12/1975 par déclaration officielle, N°2037, parue au JO le 17/01/1976 en page 503                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Nombre de membres (à jour de leur cotisation)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| En référence à l'année 2019 :<br>Actifs : 42 + 8 donateurs + 32 donateurs 'opération UTMB – Noémia Marques – Latrines de Bérelli' + Occasionnels : une vingtaine notamment pour la campagne « vente de brioches ».                                                                                                                                                                                                                                                                             |

##### 2- Coordonnées des principaux représentants de l'Association.

|           | Président                                                  | Secrétaire général                                                                                                                 | Trésorier                                              | Chargé du projet                                                     |
|-----------|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| NOM       | BEUF                                                       | PELRAS (vice-président)<br>DURAND (secrétaire)                                                                                     | GILANT                                                 | BEUF // DURAND // PELRAS                                             |
| Prénom    | Jean Claude                                                | Olivier<br>Marguerite                                                                                                              | Jean Marc                                              | Jean Claude // Alain<br>// Olivier                                   |
| Téléphone | 01 34 83 53 01<br>06 12 03 32 29                           | 09 67 85 28 78 - 06 16 26 55 54<br>04 42 57 12 02 - 06 70 55 24 19                                                                 | 06.43.11.34.45                                         |                                                                      |
| E-mail    | <a href="mailto:jc.beuf@wanadoo.fr">jc.beuf@wanadoo.fr</a> | <a href="mailto:opelras@wanadoo.fr">opelras@wanadoo.fr</a><br><a href="mailto:familleadurand@yahoo.fr">familleadurand@yahoo.fr</a> | <a href="mailto:jmgilant@free.fr">jmgilant@free.fr</a> | <a href="mailto:familleadurand@yahoo.fr">familleadurand@yahoo.fr</a> |

##### 3- Coordonnées des correspondants du projet sur le terrain.

|           | Représentant de l'autorité locale<br>Maire de Pel-Maoudé     | Représentant du service de l'Etat concerné | Représentant du partenaire local                                                                                                                                                    | Représentant local de l'Association<br>Correspondant officiel en application de l'art.8bis des statuts |
|-----------|--------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| NOM       | TOGO                                                         |                                            | GHANA TOGO (sourcier et chef de travaux)<br>0022379485386<br>GROUPEMENT D'ENTREPRISE A<br>MAGANAT TOGO ET ABDOULAYEA RAMA<br><a href="mailto:a.arama@yahoo.fr">a.arama@yahoo.fr</a> | TOGO                                                                                                   |
| Prénom    | Ansama Robert                                                |                                            |                                                                                                                                                                                     | Ansama Robert                                                                                          |
| Téléphone | 0022376259488                                                |                                            | S'adresser aussi au secrétaire de la Paroisse à PEL-MAOUDÉ<br>Abdoulaye HARRI<br>0022377285846                                                                                      | 0022376259488                                                                                          |
| E-mail    | <a href="mailto:ansamatogo@yahoo.fr">ansamatogo@yahoo.fr</a> |                                            |                                                                                                                                                                                     | <a href="mailto:ansamatogo@yahoo.fr">ansamatogo@yahoo.fr</a>                                           |

### 3- Données financières de l'Association.

Ci-dessous un résumé des Dépenses et Recettes de l'exercice comptable 2019 avec le point au niveau trésorerie au 01/01/2020, extrait des données comptables présentées et adoptées unanimement en Assemblée Générale le 12 janvier 2020.

| <b>DEPENSES 2019</b>                                           |                  |          |
|----------------------------------------------------------------|------------------|----------|
| Achat denrée opération 'brioches'                              |                  | 537,04   |
|                                                                |                  | 144,30   |
|                                                                |                  | 33,30    |
|                                                                |                  | 55,50    |
| Affiches Tracts opérations'brioches'                           |                  | -        |
| Divers                                                         |                  |          |
| Fonds de caisse "brioches"                                     |                  | 619,00   |
|                                                                |                  | 87,00    |
|                                                                |                  | 33,30    |
|                                                                | 1 509,44         |          |
| Achat objets artisanaux                                        |                  |          |
| Frais de stand                                                 | 37,40            |          |
|                                                                |                  | 186,00   |
|                                                                |                  | 36,89    |
| Restitution journée d'action en Yvelines due au GIP Y-CID      | 222,89           |          |
| Vir. pour achat médic. Sur place pour 4 dispensaires           | 900,00           | 900,00   |
| Frais d'envois colis (médic. Et autres)                        | 774,00           |          |
| Vir./ achat urgence 'aide alimentaire,...):                    | 2 000,00         | 2 000,00 |
| Renouvellement stock boîte à pharmacie sur les écoles          | 1 500,00         | 1 500,00 |
| Formation intervenants + outils pédagogiques                   | 110,80           |          |
| Vir. projet partenariat avec Y-CID (puits Kompen)              |                  | 8 400,00 |
| Vir. projet partenariat avec Y-CID (latrines 2ème tranche)     |                  | 2 000,00 |
| Vir. projet partenariat avec Y-CID (latrines 3ème tranche)     |                  | 3 600,00 |
| Vir. Projet partenariat avec Y-CID (formation, outils pédag.)  |                  | 200,00   |
| <i>sous total investissement infrastructures:</i>              | 14 200,00        |          |
| Vir. Autres investissements immobilier domaine sanitaire       | 2 744,00         | 2 744,00 |
| Aide micro-crédit des femmes                                   | 500,00           | 500,00   |
| Adhésion GIP Y CID                                             | 50,00            | 50,00    |
| Assurance MAIF 2020                                            | 111,67           | 111,67   |
| Frais de gestion (compte, timbre, cartouches encre imprimante. | 120,00           | 120,00   |
| Divers: (présentoir, carte photos, tirage plaquette,...)       |                  |          |
| Hébergement site mali-Médicaments pour 2 ans                   | 57,31            | 57,31    |
| Compte Mali-Médicaments à Koro <i>frais gestion</i>            | 500,00           | 500,00   |
| Idem                                                           | 56,00            | 56,00    |
| <b>Total:</b>                                                  | <b>25 393,51</b> |          |

T285268: 8 900€ = 8 400 € puits de Kompen + 500 € microcrédit des femmes

T287537: 2 000 € latrines Sougouro + 500 E frais gestion

T290829: 2000 € aide alimentaire d'urgence

T293972: latrines Téré et Pel Maoudé cycle II 3 600 + formation 2ème session 200 + 2 744 latrines Berelli + 1 500 pharmacies écoles + 900 dispensaires + 56 frais de banque = 9 000 €

| RECETTES 2019                                                          |                  |          |
|------------------------------------------------------------------------|------------------|----------|
| Adhésion O et C Barescut voir facture abonnement site                  | 57,31            | 57,31    |
| <b>Cotisations:</b>                                                    | <b>678,00</b>    |          |
| <b>Don exceptionnel CE association diocésaine</b>                      | <b>3 700,00</b>  | 3 700,00 |
| <b>Don exceptionnel décès Nicole LORETTI</b>                           | <b>240,00</b>    | 240,00   |
| <b>Don exceptionnel:</b>                                               | <b>8 000,00</b>  | 8 000,00 |
| <b>Dons 'défiscalisés'</b>                                             | <b>3 115,00</b>  |          |
| <b>Helloasso UTMB Noémia</b>                                           | <b>2 921,00</b>  |          |
|                                                                        |                  |          |
| <i>dont Le Racinay 507,86- fonds caiss 87 -achat 88,8= 332,06 béné</i> |                  |          |
| <b>Ventes opération brioches (bénéfice prévisionnel net 3 500 €)</b>   |                  |          |
| <i>bénéfices 3722,27-1476,14= 2 246,13 €</i>                           | <b>4 227,43</b>  |          |
| <i>Dont Lavande, Verveine, thym,...196 €</i>                           |                  |          |
| <b>Complément opération brioches: vente porte-clés,..lavande..</b>     | <b>594,00</b>    |          |
| <b>Subvention appel d'offres "2020 Année de l'Afrique"</b>             | <b>0,00</b>      |          |
| <b>Marchés de Noël Le Racinay</b>                                      | <b>205,00</b>    |          |
| <b>Vente objets d'artisanat</b>                                        | <b>81,00</b>     |          |
| <i>dont commande Anne Marie 70 €</i>                                   |                  |          |
| <b>Gobelets</b>                                                        | <b>90,00</b>     |          |
| <b>Stand emballage de cadeaux</b>                                      | <b>715,91</b>    |          |
| <i>livre Pierre Loti par internet</i>                                  |                  | 24,50    |
| <i>Briquet de table Internet</i>                                       |                  | 30,00    |
| <b>Raizeux( recettes 377,60 Stand 26,40€ Bénéfices 351,20€)</b>        |                  | 377,60   |
| <b>Sonchamp bénéfices 274,15€</b>                                      |                  | 245,00   |
|                                                                        |                  | 29,15    |
|                                                                        |                  | 110,00   |
| <b>Vide-grenier et vide garage (Raizeux+Sonchamp+ Rambouillet+..</b>   | <b>816,25</b>    |          |
| <i>Bénéfices de l'opération globale (84,73+683 = 767,73 €)</i>         |                  |          |
| <b>Opération 'jus de pomme'</b>                                        | <b>683,00</b>    |          |
| <b>livres Afrique musiquante</b>                                       | <b>30,00</b>     | 30,00    |
| <b>Partenariat établissements scolaires voir autres rubriques</b>      |                  |          |
| <b>Subvention Y-CID solde convention 2018-19-20 (20% de 15 000€)</b>   | <b>0,00</b>      |          |
| <b>subvention GIP Y-CID 1j d'animation: action en Yvelines)</b>        | <b>0,00</b>      |          |
| <b>Prélèv. sur fonds de réserves</b>                                   | <b>0,00</b>      |          |
| <b>Interêts</b>                                                        | <b>54,47</b>     | 54,47    |
| <b>Divers:</b>                                                         |                  |          |
| <b>Total:</b>                                                          | <b>26 208,37</b> |          |

Recettes 2019: 26 208,37

Dépenses 2019: 25 393,51

Résultat exercice 2019 en .....

814,86 €

|                                                       |                  |
|-------------------------------------------------------|------------------|
| Exercice 2018 au 31/12/2018 janv 2019 compte courant: | 2 663,50         |
| Exercice 2018 au 31/12/2018 janv 2019 compte livret:  | 69,67            |
| livret A épargne association au 31/12/2018 janv 2019: | 14 135,59        |
| <b>Trésorerie au 01/01/2019:</b>                      | <b>16 868,76</b> |

| BUDGET 2020                                                          |                    | AG du 12/01/2020                                                  |                    |
|----------------------------------------------------------------------|--------------------|-------------------------------------------------------------------|--------------------|
| RECETTES                                                             |                    | DEPENSES                                                          |                    |
| Cotisations:                                                         | 500,00 €           |                                                                   |                    |
| Don exceptionnel:                                                    | 6 000,00 €         |                                                                   |                    |
| Dons 'défiscalisés' acquis                                           | 2 000,00 €         |                                                                   |                    |
| Dons 'défiscalisés'                                                  | 1 000,00 €         |                                                                   |                    |
|                                                                      |                    |                                                                   |                    |
| Ventes opération brioches (bénéfice prévisionnel net 2 000 €)        | 3 800,00 €         | Achat denrée opération 'brioches'                                 | 1 000,00 €         |
| Diversification Complément opération brioches: vente gobelets, porte | 400,00 €           | Affiches Tracts opérations 'brioches'                             | 50,00 €            |
|                                                                      |                    | Divers                                                            | 50,00 €            |
|                                                                      |                    | Fonds de caisse "brioches"                                        | 700,00 €           |
|                                                                      |                    |                                                                   |                    |
| Marchés de Noël                                                      | 800,00 €           | Achat objets artisanaux                                           | 300,00 €           |
| Vente objets d'artisanat                                             | 200,00 €           |                                                                   |                    |
| Stand emballage de cadeaux                                           | 400,00 €           |                                                                   |                    |
| Vide-grenier et vide garage (Raizeux+Sonchamp+ Rambouillet+...)      | 600,00 €           | Frais de stand                                                    | 50,00 €            |
| Opération 'jus de pomme'                                             | 1 200,00 €         | Participat. partielles frais + loc. camion (don de JL et B)       | 600,00 €           |
|                                                                      |                    |                                                                   |                    |
| Partenariat établissements scolaires Le racinay                      | 250,00 €           |                                                                   |                    |
| Partenariat établissements scolaires Bascan                          | 250,00 €           |                                                                   |                    |
|                                                                      |                    |                                                                   |                    |
| Subvention Y-CID solde convention 2018-19-20 (20% de 15 000€)        | 3 000,00 €         |                                                                   |                    |
| subvention GIP Y-CID 1j d'animation: action en Yvelines)             | 500,00 €           | Restit. Journ. d'action due à Y-CID( 186€ engagé en 2019)         | 277,11 €           |
|                                                                      |                    | Vir. projet partenariat avec Y-CID part subventions cumulées      | 15 000,00 €        |
| Subvention Y-CID convention 2020-21-22 (80% de 15 000€)              | 12 000,00 €        | Vir. projet partenariat avec Y-CID part fonds propres             | 10 000,00 €        |
| subvention GIP Y-CID 1j d'animation nv projet : action en Yvelines)  | 500,00 €           | Vir. Projet partenariat avec Y-CID (formation, outils pédagog.)   | 500,00 €           |
|                                                                      |                    |                                                                   |                    |
|                                                                      |                    | Vir. Autres investissements immobilier domaine sanitaire          | 3 000,00 €         |
| Prélèv. sur fonds de réserves                                        | 6 000,00 €         |                                                                   |                    |
|                                                                      |                    | Achat de médic. en métropole pour expédition:                     | 100,00 €           |
|                                                                      |                    | Vir. pour achat médic. Sur place pour 4 dispensaires              | 1 000,00 €         |
|                                                                      |                    | Frais d'envois colis (médic. Et autres)                           | 1 400,00 €         |
|                                                                      |                    | Vir./ achat urgence 'aide alimentaire,...):                       | 2 000,00 €         |
|                                                                      |                    | Renouvellement stock boîte à pharmacie sur les écoles             | 1 800,00 €         |
|                                                                      |                    | Formation intervenants + outils pédagogiques                      | 250,00 €           |
|                                                                      |                    | Prévention hygiène menstruelle                                    | 350,00 €           |
|                                                                      |                    |                                                                   |                    |
|                                                                      |                    | Aide micro-crédit des femmes                                      | 500,00 €           |
| Interêts                                                             | 50,00 €            |                                                                   |                    |
| Divers:                                                              | 20,00 €            | Adhésion GIP Y CID                                                | 50,00 €            |
|                                                                      |                    |                                                                   |                    |
|                                                                      |                    | Assurance MAIF 2020                                               | 110,00 €           |
|                                                                      |                    | Frais de gestion (compte, timbre, cartouches encre imprimante...) | 50,00 €            |
|                                                                      |                    | Divers: (présentoir, carte photos, tirage plaquette,...)          | 50,00 €            |
|                                                                      |                    | Frais de virement                                                 | 100,00 €           |
|                                                                      |                    | Compte Mali-Médicaments à Koro frais gestion                      | 107,04 €           |
|                                                                      |                    |                                                                   |                    |
|                                                                      |                    | Impondérables - divers                                            | 75,85 €            |
| <b>Total:</b>                                                        | <b>39 470,00 €</b> | <b>Total:</b>                                                     | <b>39 470,00 €</b> |
| <b>Prévision Résultat exercice 2020 en équilibre:</b>                |                    | <b>0,00 €</b>                                                     |                    |
|                                                                      |                    |                                                                   |                    |
| Exercice 2019 au 31/12/2019 janv 2020 compte courant:                | 2 323,89           |                                                                   |                    |
| Exercice 2019 au 31/12/2019 janv 2020 compte livret:                 | 69,73              |                                                                   |                    |
| livret A épargne association au 31/12/2019 janv 2020:                | 15 290,00          |                                                                   |                    |
| <b>Trésorerie au 01/01/2020:</b>                                     | <b>17 683,62</b>   |                                                                   |                    |

Budget présenté et adopté unanimement en Assemblée générale le 12 janvier 2020.



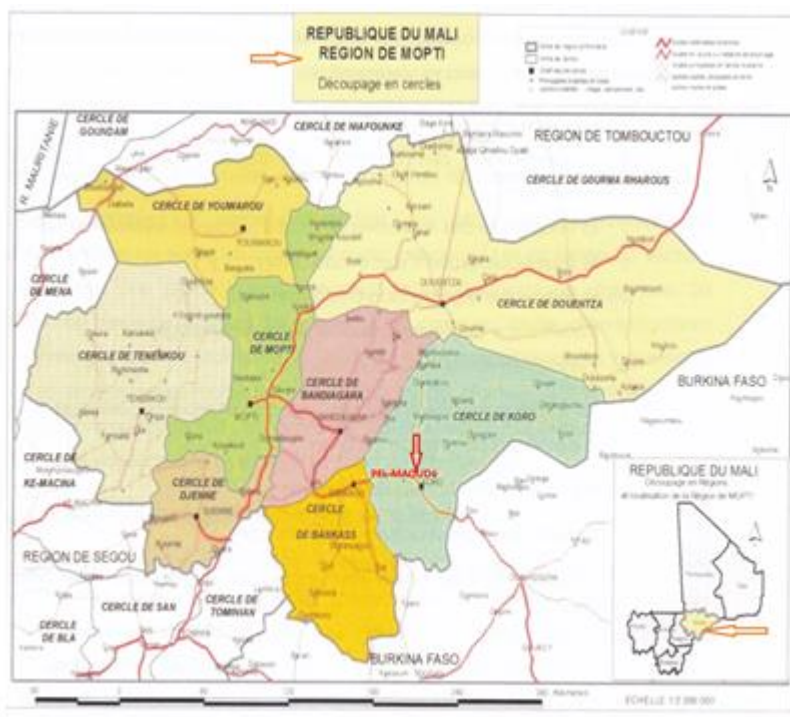
## Partie B DESCRIPTION DU PROJET

### B1- PRESENTATION SYNTHETIQUE

#### 1- Données générales.

##### Localisation du projet

(veuillez préciser les différents niveaux géographiques : région, département, commune, village...)



Le Mali, région de Mopti : cercles de KORO avec comme épicentre la commune de PEL-MAOUDÉ



**Canalisation E.P.:** village de Birga-Dogon, commune de Pel-Maoudé, coût estimé par devis à 7 100 000 F CFA soit 10 824 €. (nous y avons creusé un puits moderne à grand diamètre en 2014-2015)

Plantation de 10 tamariniers en rives de la mare réceptacle estimée à 46 € et de même 5 plants sur les sites de Tégoro et Timessegou, réalisations précédentes, 46 € aussi.

#### **Latrines:**

- Ecole de Baragnagolé, village de la commune de Pel-Maoudé : implantation de latrines supplémentaires en raison de l'augmentation de la population et d'une meilleure fréquentation scolaire. Effectifs : 142 filles, 147 garçons soit 289 élèves (*nous y avons équipé l'école publique en 2012 d'un bloc de deux latrines et à nouveau en 2013 d'un nouveau bloc*).
- Ecole fondamentale publique second cycle de Bigné-Nà, commune de Koro. Effectifs : 30 filles, 60 garçons soit 90 élèves.
- Ecoles de Koporo-Nà : pour le second cycle : Effectifs : 85 filles, 113 garçons soit 198. Pour le premier cycle : effectifs : 183 filles, 217 garçons soit 400 élèves

Soit 3 sites à un coût unitaire de 1 200 001 F CFA soit 1 829 € (*au lieu de 2.200 € grâce au financement du village inclus dans leur PDSEC*), pour deux blocs de deux latrines et 1 800 001 F CFA soit 2 744 € pour deux blocs de trois latrines à Koporo-Nà 1<sup>er</sup> cycle, d'où une somme globale estimée par devis à 5 400 004 F CFA ou 8 232 €.

#### **Les puits:**

- Hameau de Koukou, village de Kanouma-Dogon, commune de Dougouténé II, 450 habitants ,365 ovins, 135 bovins : il existe un vieux puits traditionnel en train de s'effondrer, le plus proche point d'eau au cœur du village de kanouma-Dogon est situé à 3 km, 45m à creuser en terrain tendre, coût estimé par devis à 6 142 500 F CFA soit 9 364 €
  - village de Pomorododjou, commune de Koro, 5 à 6 000 habitants, un cheptel important, un puits grand diamètre sans margelle ni enclos, des puits traditionnels en très mauvais état dont celui du centre du village : il est en train de s'effondrer et alimente environ 1 000 personnes, 43 m à creuser en terrain tendre, coût estimé par devis à 6 012 500 F CFA soit 9 166 €.
- Les sessions de formation, au rythme d'une par an, se dérouleraient dans les locaux du CESCO d'état, avec la participation du médecin Chef et de son équipe.
- La sensibilisation et l'éducation à l'hygiène, au bon usage de l'eau seront dispensées au niveau de chaque site pourvu, ainsi que dans les écoles dotées auparavant.

#### **Population résidant sur le territoire concerné par le projet**

##### **→ Pour la fourniture d'une eau en quantité et de qualité : Accès libre de droit pour tous et gratuit pour l'ensemble de la population :**

- Puits du hameau de Koukou : 450 habitants et un cheptel évalué à 500 têtes de bétail.
- Puits à Pomorododjou : 1 000 habitants et le bétail.

*Une photo d'archives illustrant les réalisations projetées : (puits de Kompen achevé le 7 mars 2019) :*



➔ **Pour la lutte contre le péril fécal :**

**L'association continue de privilégier la population scolaire**, d'autant plus qu'une convention de partenariat de commune à commune entre Pel-Maoudé et Le Vigan en France a eu pour résultat la construction de latrines au niveau du marché.

L'ensemble de la population scolaire des écoles concernées soit 977 élèves plus leurs enseignants et à Koporo-Nà, occasionnellement la population fréquentant le marché.

Les chefs de village, les directeurs de ces écoles sont très demandeurs de ces infrastructures, d'autant plus que depuis 2012, 14 écoles publiques ou catholiques ou franco-arabes de la commune de PEL-MAOUE et de sa région en ont été pourvues, grâce à notre financement, en partenariat avec Y-CID. Ils désirent offrir à leur population les mêmes services que dans le village voisin ou au sein du même village.

Une synergie s'est ainsi créée. Cette aspiration à se doter de telles commodités a été relayée au moment des élections communales en novembre 2016. Les candidats proposaient dans leur programme de telles installations et sous l'impulsion de notre correspondant local, Robert Ansama TOGO, beaucoup ont inscrit l'implantation de latrines et leurs entretiens dans le PDESC, Plan de Développement sur 5 ans, obligatoire et à approuver par délibération lors de l'installation des autorités locales, ce qui est le cas des sites retenus.

Par ailleurs, l'acquisition de pompes de curage des fosses, équipements financés au cours d'un partenariat préalable et sur fonds propres en 2017, ont permis de remettre en fonction des latrines dont les fosses étaient à saturation et ce, toujours à la grande satisfaction de la population. Ces installations deviennent pérennes. Un autre équipement sera acheté sur fonds propres en février 2020.

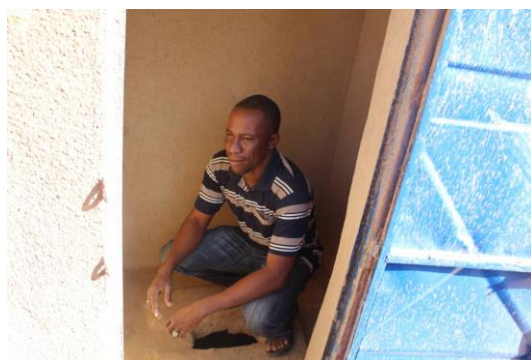
Il est à noter que là où nous avons implanté cette commodité, les effectifs ont augmenté ainsi qu'une meilleure assiduité : il est donc impératif de doubler le nombre de cabines offertes. De même, dans les villages où nous avons construit ces latrines pour le premier cycle, le second cycle est demandeur, d'autant que les jeunes passent d'une école à l'autre. Ils ont pris « goût » à ce service et acquis de bonnes habitudes d'hygiène.



Outre la lutte contre le péril fécal, ces cabines permettent aux jeunes filles de bénéficier d'un lieu hors des regards pour gérer la période des règles, ce qui est très apprécié et sécurisant.

**L'association MALI-MEDICAMENTS a toujours pour objectif à moyen terme de poursuivre la dotation de toutes les écoles de la région du cercle de KORO, voire de l'étendre aux cercles de BANDIAGARA et de BANKASS de ces commodités, d'autant plus que le constat de la fréquentation scolaire des jeunes filles nous y encourage fortement.**

*Photos d'archives illustrant les infrastructures projetées (Pel-Maoudé cycle II, Tendely décembre 2019) :*



*Dernier chariot-pompe vidange acquis en février 2017 sur fonds propres :*



→ **Pour les nouvelles campagnes d'éducation à la bonne utilisation de l'eau, à l'hygiène à observer, à la sensibilisation, à la nécessité du lavage des mains et à l'hygiène menstruelle pour les jeunes filles :**

Elle impactera le milieu scolaire, premier et deuxième cycle et les usagers des villages concernés pour l'accès à l'eau, denrée vitale, et pour la lutte contre le péril fécal ainsi que Birga-Dogon, lieu d'assainissement de l'habitat. Elle prolongera le message sanitaire préventif. Elle créera et entretiendra un vivier de personnes relais en ce domaine par les formations dispensées et les outils fournis.

*Photos d'archives : session de formation décembre 2019 au CESCO d'état de Pel-Maoudé*





→ **Contre les maladies hydriques :**

**La réalisation d'un caniveau d'évacuation des eaux pluviales en période d'hivernage responsables d'inondations, d'écroulements de maisons et de recrudescence de maladies hydriques impactera l'ensemble de la population du village de Birga-dogon, soit 2 500 habitants environ.**

*Photos prises en période sèche, janvier 2020, démontrant la nécessité de cet ouvrage : marigots, dégâts de ravinement, sapement de l'habitat, chemins impraticables, ...*

En fait, stagnation d'eau sous forme d'une cuvette au centre du village, 35 m sur 18.70 m de large avec une profondeur moyenne de 0.6 m, ce qui représente potentiellement 392.7 m<sup>3</sup> d'eau.

*Détail de la cuvette asséchée à cette période de l'année :*



*Photos des deux extrémités de la place centrale, en partie basse se situera l'avaloir qui collectera l'eau:*



L'eau s'évacuera avec une pente moyenne à 3%, suivant un chemin en lacets, complètement raviné et défoncé, aboutissant à une mare toute en longueur, située près de la mosquée et en contrebas de la route la desservant.

*Le centre du village se situe coin bas gauche de la photo, la mare réceptrice derrière la mosquée, nous l'apercevons en haut à un tiers de la photo en partant de la droite. Pour information, nous pouvons aussi observé sur le trajet le Toguna du village.*









Poursuivons le cheminement, le canal d'évacuation des eaux pluviales, E.P. pendant la saison des pluies, aura une longueur de 140 m.





Le 'cœur' de la mare réceptacle se situe au pied du tamarinier, en position centrale, protégé contre le déchaussement par un mur de pierres et briques sèches.



*On aperçoit sur le côté gauche de la photo à nouveau la mosquée.*





La grande mare réceptrice, située en contrebas, est tout en longueur. Elle est bordée par la piste passant devant la mosquée. La mare fait 187 de long sur 130 m de large pour une profondeur de 4m, d'où une capacité de 9 720 m<sup>3</sup>,



*La mare encore en eau le 8 janvier 2020 et le grand tamarinier préservé d'un déchaussement.*



*Photo prise de l'autre rive, face à la mosquée, montrant le paysage aux alentours.*



Cet ouvrage permettra de supprimer les marigots, les bourbiers. Cet environnement insalubre sera ainsi assaini. Nous éliminons ainsi une source de dissémination. La propagation, la contamination par l'eau de qualité douteuse où les germes pathogènes trouvent un biotope propice à leur prolifération, seront de fait éradiqués. De par cet ouvrage, nous assainissons aussi l'environnement proche d'une borne fontaine sise au centre du village, point d'eau vitale pour la population.

Sans eau stagnante, les moustiques ne peuvent pas eux aussi se développer et par ailleurs les mouches se reproduisent moins, ce qui contribue à limiter la contagion dite par « vecteur ».

Au niveau du village, lors d'inondations et de stagnation des eaux de ruissellement, nous évitons aussi le mélange de détritux de toutes sortes, des excréments avec la boue contribuant à former une fange propice aux maladies hydriques.

*Illustration des dégradations, de l'érosion des soubassements des bâtiments à usage d'habitation ou autres :*





En complément de l'aménagement du déversoir et d'une partie de la rive, les villageois planteront 10 plants de tamarinier afin de fixer les berges par les racines et de fournir une ressource nourricière et de pharmacopée à la population. En effet, du fait du biotope particulier, cet arbre s'épanouit pleinement. Les plants seront achetés à Sikasso en pépinière et plantés au moment des pluies. Pour parfaire nos ouvrages de Tégoro et Timessegou, réalisés au cours de projets précédents, nous implanterons la même variété en bordure de mare. Le nombre sera moins conséquent, 5 plants, du fait d'une typologie différente.

### Contexte de votre intervention

*(veuillez préciser l'environnement légal et administratif du secteur d'intervention concerné)*

#### → **Au MALI :**

- **Concentration** sur un pays et plus particulièrement, sur une région, le pays Dogon rural, non la falaise haut lieu touristique et classée au patrimoine de l'UNESCO mais la 'savane', région agricole isolée et oubliée, entre celle-ci et la frontière du Burkina-Faso : tous nos projets sont ciblés, de concert avec les autorités locales, sur le cercle de Koro, avec comme base logistique la commune de Pel-Maoudé.

- **Pas de dispersion des actions ni des opérations** : l'association essaye, dans la mesure du possible, de doter un même lieu de toutes les infrastructures sanitaires permettant de lutter contre les maladies hydriques et de dispenser les mêmes messages préventifs et règles d'utilisation en s'appuyant systématiquement sur les institutions et comités locaux.

#### ✓ **Données générales impactées par le contexte politique et d'insécurité actuelle:**

Au Mali, dans la région de Mopti, le cercle de Koro se situe à mi-chemin entre la falaise de Bandiagara, site classé au rang de patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO et la frontière Burkinabé, dans la plaine semi désertique, du pays dogon. La Route Nationale RN 14, désormais pratiquement goudronnée en totalité, coupe la commune de PEL-MAOUE en diagonale et puis passe par le chef-lieu du cercle, Koro. C'est un axe essentiel de communication entre Mopti et la frontière du Burkina-Faso. Elle se prolonge dans ce pays par la Route Nationale goudronnée RN2 desservant Ouahigouya et la capitale Ouagadougou. Actuellement cette route est considérée comme axe stratégique d'où de nombreux contrôles effectués tant par les forces de l'ordre, les milices et les djihadistes. Il n'est pas rare que les usagers se fassent rançonner le long de cette voie de communication. Les échanges se font désormais rare avec le Burkina-Faso. Le climat y est de type sahélien.

La commune de Pel-Maoudé est constituée d'un centre bourg d'environ 6 000 habitants, et de 9 villages et hameaux attenants répartis dans un rayon d'une vingtaine de km autour, l'ensemble était estimé lui-même à environ 21 000 habitants. Il est, en 2020, certainement sous-évalué, du fait que la population augmente, beaucoup de jeunes reste et s'établit sur place, du fait de l'amélioration des conditions de vie mais aussi en raison d'un nombre conséquent de « déplacés », notamment d'origine 'Peul'.

Les jeunes femmes acceptent de rester au village du fait de la présence d'eau et de certaines commodités. La superficie de la commune est de 283.85 km<sup>2</sup>. Les Dogons cultivateurs y cohabitent avec des éleveurs Peuhls, semi-nomades et une minorité Mossi quant à elle sédentaire. Les fonctionnaires restent néanmoins essentiellement constitués de Bambara.

La commune n'est desservie par aucun réseau électrique, il en est de même pour les autres communes concernées. En 2018, 2019, la commune de Pel-Maoudé devait être équipée de lampadaires-borne solaires en quelques lieux publics, mairie, lieux de culte, marché mais l'ONG opérante a retardé son aide du fait du climat d'insécurité. L'état a procédé à la coupure de relais téléphoniques afin de contrecarrer les communications des terroristes, Cette mesure s'avère peu efficace, par contre, elle gêne nos communications et nos échanges par internet. Pour faire transiter des fichiers, notre correspondant émet de Sévaré ou de Koro ou par WhatsApp.

Mali-Médicaments intervient dans cette région depuis plus de 25 ans et était pratiquement la seule ONG du secteur de 2005 à 2014. Depuis 2015, Via Sahel, une association bretonne avec Tendely, village rattaché à Pel-Maoudé, et la commune Du Vigan avec une convention de partenariat, s'investissent. Nous nous coordonnons et selon les structures, les échanges étaient fructueux et constructifs mais aussi parfois pas toujours aisés, la philosophie et la politique d'intervention étant parfois de conception différente. Désormais, les ONG se sont à nouveau retirés, la commune du Vigan ne mettra pas en œuvre la deuxième phase de sa convention de coopération de commune à commune. Mali-Médicaments est à nouveau seul opérateur sur le terrain.

Quant à nous, des liens très forts se sont noués et l'association peut faire appel à un certain nombre de partenaires de confiance sur place. Mali-Médicaments a nommé un représentant local de l'association en la personne de Monsieur Robert Ansama TOGO, par ailleurs cumulant les fonctions de Maire de Pel-

Maoudé et responsable du Plan de Développement et d'Aménagement local notamment pour l'eau et l'assainissement au niveau de la paroisse de Pel-Maoudé couvrant territorialement les cercles de Bankass, de Koro et une partie du cercle de Bandiagara.

**Le Maire, élu en 2016, et en même temps notre correspondant, a créé un groupe de pilotage en ce domaine constitué des autorités locales, des chefs de village, des chefs coutumiers et même de la population des ressortissants de la région résidant à BAMAKO. Ainsi, il peut consulter tous les interlocuteurs et dégager ensemble un consensus sur les priorités d'équipement.**

**Notre correspondant est reconnu pour son travail, son intégrité, son dévouement, il est identifié comme membre de Mali-Médicaments et donc comme auteur des nombreux ouvrages sur place. Il est « protégé » par la population locale d'autant que nous oeuvrons pour le bien de tous, sans distinction d'origine ethnique ni confessionnelle.**

**Par contre, il est menacé en tant que Maire, c'est un représentant de l'Etat pour les djihadistes.**

Il est à noter que beaucoup de Maires de la région ont quitté leur commune et se sont réfugiés à Bamako. Certains fonctionnaires (professeurs, infirmiers,...) n'ont pas pris leur poste, toujours au regard de l'insécurité. De même, l'agence bancaire ECOBANK de Koro a fermé et a été rapatriée à Sévaré, ce qui complique le fonctionnement et nuit à la réactivité.

#### ✓ **Dispositif(s) de soins:**

Un dispensaire est implanté au centre bourg et dépend de la paroisse catholique de Pel-Maoudé. Le champ de compétences de la paroisse couvre la totalité de la superficie de la commune mais s'étend aussi sur l'ensemble des cercles de Koro et de Bankass. Mali-Médicaments y fournit une aide financière pour l'acquisition de médicaments à destination des plus nécessiteux, quelle que soit leur confession et origines et y envoie du petit matériel de soins collecté auprès des officines en France.

Au printemps 2015, un dispensaire d'Etat, sous gestion communale, conformément à la Loi de décentralisation, a ouvert ses portes avec du personnel nouvellement nommé, dont un médecin. Mali-Médicaments procède à des virements financiers depuis son ouverture afin que cette structure puisse disposer elle aussi de stocks de médicaments à l'intention des personnes les plus démunies. Depuis 2017, nous aidons de la même manière les dispensaires de Doukoutouné I et II.

Par ailleurs, depuis 2012-2013, Mali-Médicaments a doté 24 écoles de la région de trousse à pharmacie ou boîtes des soins d'urgence : il s'agit de médicaments à large spectre de lutte contre les infections, les diarrhées,... Ils évitent ainsi les complications et permettent de traiter les problèmes dès leur apparition et localement. Les dispensaires sont éloignés et pas toujours accessibles. De plus, ce n'est pas leur mentalité de se déplacer pour un 'petit bobo'. Or celui-ci, notamment en raison de la chaleur, peut très vite virer à une infection conséquente. Les personnels en charge d'administrer les soins ou de donner les médicaments sont formés par le médecin local au cours de sessions organisées par l'association et font parties des mesures d'accompagnement de nos projets en tant que volet 'formation'. Elles sont très prisées.

**Le service de soins au niveau des écoles est très apprécié, de plus il s'avère efficace en termes de santé. Les formations dispensées permettent de délivrer à la fois un message à vocation curative mais aussi préventif et de former des personnes « ressources ». C'est la première demande de la population et c'est certainement aussi une des raisons contribuant à l'augmentation de la fréquentation scolaire.**

#### ✓ **Accès à l'eau:**

Les besoins en eau, denrée vitale pour la population n'y sont couverts qu'à hauteur de 50% d'après les dernières estimations sur la commune de Pel-Maoudé. Ce taux n'augmente pas, il stagne malgré nos efforts, 20 puits en 10 ans. Les puits traditionnels s'effondrent et ne remplissent plus leur office. Les constats recueillis par ailleurs démontrent que les points d'eau par pompes mécaniques n'ont qu'une efficacité de un tiers (1/3 en panne et en attente de pouvoir être réparé, 1/3 définitivement hors d'usage, 1/3 fonctionnel). S'agissant des pompes électriques photovoltaïques la moitié d'entre eux est fonctionnelle. Il est à signaler aussi que sur 6 forages réalisés dans la région par différentes ONG, trois d'entre eux sont toujours aveugles.

**Ces données confortent l'orientation actuelle de Mali-Médicaments de financer le creusement de puits modernes à grand diamètre, la population étant en manque d'eau et ne pouvant pas financer**

**actuellement le coût de la maintenance inhérent à tout procédé d'exhaure autre que par motricité humaine.**

Cette maintenance supposerait par ailleurs une expertise et des possibilités d'approvisionnement en pièces détachées qui sont aujourd'hui encore peu répandues dans la région. Ainsi l'eau fournie avec le concours de l'association Mali-Médicaments peut-elle être puisée par tous, y compris par les Peuls nomades et qui n'accèdent pas facilement d'ordinaire au point d'eau.

*Ci-joints, 3 photos illustrant nos réalisations en ce domaine : achevé en décembre 2018, le Puits de Sérindégou, ouvrage du projet précédent, co-financement donc par Mali-Médicaments et Y-CID :*



Le Plan de développement pour l'accès à l'eau, à l'assainissement, l'aménagement du territoire (PDSEC) a



été adopté en novembre 2016 avec une programmation prévue pour 5 ans. Un comité de gestion de l'eau et de l'assainissement a été créé à l'initiative du Maire de Pel-Maoudé, Robert Ansama TOGO, notre correspondant local, associant les membres de la municipalité actuelle de Pel-Maoudé, les Chefs de village et les acteurs de terrain ainsi que les ressortissants de la région « expatriés » à Bamako. D'autres communes du cercle se sont associées à cette démarche participative.

**Les sites retenus pour les prochains chantiers sont le fruit de la concertation entre ce comité, du Maire et des membres de l'association. Comme vous avez pu le constater, voir pièces jointes, les lieux retenus ne concernent pas uniquement la ville de PEL-MAOUDÉ mais aussi tout le territoire autour.**

✓ **Assainissement:**

**Quant à la lutte contre le péril fécal**, l'implantation de latrines dans les écoles s'intensifie du fait que cette action avait été relayée par d'autres associations avec une entente sur les lieux d'implantation avant leur repli stratégique. De plus, l'acquisition de pompe de curage des fosses a permis la remise en fonction d'installation qui était abandonnée du fait de fosses à saturation d'excrêt, sur les cercles de Bankass et de Koro. Les latrines, leur entretien, sont désormais, pour nombre de communes, partie intégrante des PDESC.

**L'association Mali-Médicaments est très fière de cette évolution en ce domaine, elle a su en donner l'impulsion et contribue pleinement et toujours à cette dynamique.**

Les futurs chantiers résultent d'une demande d'implantation très forte des directeurs d'école et des parents d'élèves cf. pièces annexées). Là aussi, Mali-Médicaments sollicite l'accord de tous pour ce projet, l'autorité éducative de la région, des directeurs, du Maire de Pel-Maoudé, des chefs de village impliqués. De même, pour ce projet, l'association a tenu compte d'autres critères : la hausse de fréquentation scolaire et le passage des élèves du premier cycle au deuxième.

En effet, le nombre d'élèves fréquentant les écoles dotées est en augmentation significative, du coup, les latrines existantes ne sont plus assez nombreuses, d'où le projet de doubler certaines installations existantes, par exemple à Baragnagolé. Et par ailleurs, les élèves se sont appropriés l'usage de cette commodité offerte et souhaitent la retrouver au collège, nous essayons donc de répondre à cette attente, par exemple à Koporo-Nà et à Bigné-Na. Le nombre de cabines implantées a été déterminé au prorata du nombre d'élèves, par exemple à Koporo-Nà premier cycle, nous réaliserons deux blocs de trois cabines au lieu de 2 (390 écoliers).

**Quant à la lutte contre les maladies hydriques résultant d'inondations en période d'hivernage**, Mali-Médicament avait été sollicité, en 2009, lors d'un voyage sur place, pour réaliser une conduite d'évacuation d'une mare sur une des places du bourg de Pel-Maoudé à une mare à l'extérieure, distante de 900m. A l'époque, ce type de chantier dépassait les capacités financières de Mali-Médicaments et nous n'avions aucune expérience en ce domaine. La municipalité de l'époque a essayé de mettre en œuvre cette évacuation à un moindre coût. Cela s'est avéré un échec : à la saison suivante lors des fortes pluies, la canalisation a été emportée. Ensuite, elle a fait appel à une entreprise de terrassement public et après quelques tâtonnements, l'ouvrage final réalisé s'avère efficace et pérenne. D'autres réalisations depuis de même type ont été elles aussi implantées d'où l'acquisition d'expériences et de savoir-faire en ce domaine. Fort de cette expérience, du savoir-faire acquis par le regroupement d'entrepreneurs œuvrant dans ce domaine, Mali-Médicaments a souhaité répondre favorablement à la demande de la population de Timessogou, puis celle de Tégoro, objets de conventions signées précédemment, d'autant plus qu'au regard des devis fournis et en raison de la longueur des ouvrages à réaliser, le coût estimé entrait dans les capacités financières de l'association avec le concours d'Y-CID. Les chantiers réalisés en 2017 et en 2018 se sont avérés être un grand succès. L'entreprise avec laquelle nous avons travaillé est fiable. En conséquence, nous souhaitons poursuivre la construction d'ouvrages d'évacuation d'E.P. cette fois à Birga-Dogon. Par ailleurs, en France Mali-Médicaments s'est assuré les conseils d'un ingénieur bétonnier qui vérifie notamment la grosseur du ferrailage employé de manière à résister à la pression de l'eau suivant les quantités à évacuer et la pente de l'ouvrage.

**Plantation de tamariniers, culture nourricière et ressource de pharmacopée locale :**

Lors de l'étude de faisabilité de la conduite d'évacuation E.P., nous avons remarqué la présence d'un grand arbre protégé par un enrochement au niveau de ses racines. Ce détail nous a interpellés et une fois les

renseignements pris, Mali-Médicaments en a compris l'intérêt.

**Tamarindus indica** est une espèce d'arbres. Son nom commun plus courant est « **tamarinier** ». Cette espèce appartient à la famille des Fabaceae et à la sous-famille des Caesalpinioideae selon la classification APG III. Il s'agit de la seule espèce actuellement acceptée du genre Tamarindus. (Source Wikipédia)



Le tamarin est un fruit du tamarinier. Ce fruit présente une enveloppe déformée en couleur marron. A l'intérieur, il présente une pulpe riche en pectine et fibreuse à la fois sucré et très acidulé en même temps piquante. Il renferme aussi plusieurs petites graines noires et contient de la vitamine B1, B3, B11 C, E. Parmi les minéraux, les plus présents dans le tamarin sont le potassium, le magnésium, le calcium, le phosphore, le fer, les fibres et le sodium. Cet arbre est surtout rencontré en Arabie Saoudite et dans les pays d'Afrique sahélo-saharienne, il est presque consommé partout au monde.

(Zénébou Maïga Source : LE COMBAT)

Niger, Burkina Faso et Mali : ingrédient d'un sirop. Pendant le ramadan, il est utilisé dans une décoction composée d'oignon et d'ail, et servi à la rupture de jeûne pour lutter contre la dysenterie. (Source Wikipédia)



Selon nos investigations, le tamarin favorise la digestion et c'est un bon laxatif, expectorant. Il stimule le système hépatique, rénale, nerveux, antiviral, anti-inflammatoire et antioxydant. Le jus de tamarin a des vertus qui permettent de traiter les maux de bouche, d'arrêter la diarrhée ; il est anti-infectieux.

Aboubacar Coulibaly, vendeur de médicaments traditionnels, nous a expliqué un jour que «les feuilles sont pleines de vertus; car, au plan médical, elles sont utilisées pour soigner les nouveau-nés contre les maux de ventre. Et ses fruits se consomment en secs, dans la bouillie, en jus contre la constipation,... ».Selon Ibrahim Maïga, Nutritionniste,

Par ailleurs, des études effectuées sur le tamarin ont démontré qu'il est efficace pour réduire la pression artérielle et le taux de cholestérol sanguin. La teneur en fibres du tamarin est certainement impliquée dans la rééducation du cholestérol ; car, il est connu pour éliminer l'excès de cholestérol LDL. Le potassium dans le tamarin peut être responsable de la réduction de la pression artérielle. Ce, en ce sens qu'il est reconnu comme un vasodilatateur qui réduit les stress.

Grâce à sa vitamine C, composée d'antioxydant connu pour réduire l'impact de radicales libres ainsi que de nombreuses maladies cardiaques. Selon les études, un apport sain de fer dans le corps garantit le nombre adéquat de globules rouges dans le corps ; ce qui peut assurer l'oxygénation appropriée des différents muscles et organes qui ont besoin d'oxygène pour fonctionner correctement.

En outre, la carence en fer entraîne une anémie qui se caractérise par la faiblesse, la fatigue, les maux de tête, les troubles cognitifs et problèmes d'estomac. L'un des éléments vitaminiques les plus significatifs du tamarin, d'après les études, est le complexe B. La thiamine, une des parties les plus importantes de cette famille de vitamines, se trouve en grande quantité dans le tamarin. La Thiamine est responsable de l'amélioration de la fonction nerveuse ainsi que le développement musculaire. Ce qui peut aider à rester actif, maintenir ses réflexes et rester « fort ». Les chercheurs expliquent que l'acide hydroxyde citrique (HCA) contenu dans le tamarin permet d'inhiber une enzyme dans le corps et contribue spécifiquement à stocker la graisse. En plus de sa capacité à arrêter le gain de poids, défendant cette enzyme, l'alpha-amylase empêche principalement les hydrates de carbone d'être absorbés, qui sont facilement convertis en sucre ou graisses simples. Une alimentation riche en glucides peut augmenter les chances de glucose incontrôlé et les pics d'insuline, le plus grand problème pour les personnes diabétiques. Le Tamarin peut aider à contrôler ces fluctuations. La pulpe de tamarin sert de laxatif. Elle a plusieurs actions bénéfiques contre la dysenterie, les parasites et les troubles intestinaux. Les nausées et vomissements seraient soulagés par le jus de tamarin. Aussi, il serait bon pour le foie et les reins et serait un remède pour les troubles du système urinaire et un bon calmant des brûlures d'estomac. (*Zénébou Maïga Source : LE COMBAT*)



### → **En France, collège Le Racinay à Rambouillet :**

Dans la logique de notre volonté d'impliquer, d'intégrer, de rendre acteurs des jeunes, d'élargir un public acquis, Mali-Médicaments a privilégié ses interventions au niveau des scolaires. Ainsi, l'association a obtenu l'accord de la direction du collège Le Racinay, du professeur de technologie des 6èmes, Monsieur Ilias BAKRI, pour que les élèves réalisent les plaques signalétiques de nos ouvrages ainsi qu'un certain nombre de messages de prévention. Le moyen technique mis en œuvre sera probablement une imprimante 3D dont la maîtrise par les élèves de 6<sup>ème</sup> est au programme officiel. Il est évident que les collégiens devront savoir pourquoi ces plaques et messages d'où une présentation initiale du projet suivi de reportages photos en fonction de sa mise en œuvre. Pour les messages à vocation éducative, une certaine liberté de conception est envisagée mais elle sera tributaire du procédé technique, contrainte qui fait partie intégrante de leur apprentissage. Chaque classe de 6<sup>ème</sup> sera en charge de deux plaques. Il sera aussi procédé à une étude pour que celles-ci soit éclairées la nuit par un mini dispositif électronique alimenté par un petit capteur solaire.

**Cette nouveauté permet d'impliquer un jeune public et de réaliser, même si cela reste modeste, une partie du projet sur le territoire des Yvelines, de travailler avec un autre acteur, cela crée des liens supplémentaires de coopération.**

#### **Historique de votre intervention**

*(veuillez préciser si vous êtes déjà intervenu sur ce territoire ou sur un projet similaire, et comment avez-vous été amené à concevoir ce projet)*

Lors de ces deux avant dernières venues en France, notre correspondant officiel local et ami malien nous avait beaucoup questionnés au sujet des commodités et de leur fonctionnement. Nous avons recherché de la documentation sur internet et notamment sur le site UNICEF, appropriée aux données locales. Au nom de la municipalité de Pel-Maoudé en tant que 1er Adjoint au Maire alors, Il souhaitait que nous implantions des latrines dans les enceintes scolaires, ce que nous avons commencé à réaliser à Témegolo et Baragnagolé en 2012. Pourquoi ces sites en priorité? Mali-Médicaments, en partenariat avec le Conseil Général des Yvelines, y avait par ailleurs financé le creusement de puits moderne à grand diamètre à destination de l'ensemble de la population d'où à la fois la possibilité d'avoir l'eau nécessaire à l'usage des dites latrines et de limiter la contamination des nappes d'approvisionnement des puits en question par la défécation à l'air libre.

Une autre donnée à contribuer à cette volonté de se doter de prémices d'assainissement, la mairie de Pel-Maoudé avait construit en 2011 des latrines attenantes à ses locaux. La population s'est rapidement appropriée ces commodités et a fait part de son souhait d'en bénéficier dans d'autres lieux publics (écoles, marchés,...)

De plus, lors de son voyage en France à l'automne 2013, où il représentait officiellement la commune de Pel-Maoudé à l'occasion de la tenue des manifestations préliminaires "An Ka Willi" et des Assises de la Solidarité Internationale des Yvelines, le Mali étant le pays invité d'honneur, les questionnements de notre correspondant local se sont aussi axés sur l'hygiène et la problématique des infections par les vers. Il souhaitait que nous poursuivions l'implantation de latrines dans les enceintes scolaires où par ailleurs l'eau de qualité était déjà disponible ou en passe de l'être du fait de nos travaux projetés en matière de puits mais que nous aidions aussi à sensibiliser les jeunes aux règles d'hygiène élémentaires.

Une autre demande était par ailleurs formulée par les directeurs d'école et les parents d'élèves qui était de pouvoir disposer dans les enceintes scolaires de matériels de soins et d'urgence afin notamment d'enrayer certaines infections et de diminuer les complications médicales. N'oublions pas que le seul dispensaire jusqu'en 2015 était situé à Pel-Maoudé dans le bourg et que les villages ou hameaux, ne serait-ce que de cette commune, sont implantés dans un rayon s'étendant jusqu'à une vingtaine de km, desservi uniquement par des pistes.

En 2013, Mali-Médicaments a doublé les installations de Temegolo et Baragnagolé, créant des toilettes séparées filles - garçons, a creusé un puits à Wiwall, hameau de Baragnagolé, un autre puits à Tendely et a réalisé un ensemble de latrines filles- garçons dans l'enceinte de leur école.

En 2014, l'association a financé à nouveau des latrines à Andiamo. En décembre, elle a organisé avec le concours de l'infirmier du dispensaire de Pel-Maoudé, du pharmacien de la ville de Koro, de notre correspondant local, avec l'aide logistique de la mairie de Pel-Maoudé (prêt d'une salle,...) et l'autorisation des instances éducatives, une formation à destination des directeurs d'écoles et des responsables des comités de gestion. Nous l'avons étendue à toutes les écoles publiques de la commune de Pel-Maoudé et à l'école catholique située dans le bourg. Par ailleurs ce jour- là, la dotation en petit matériel et en médicaments pour les premiers soins a été remise aux responsables appelés à la mettre en œuvre.

Par la suite, Mali-Médicaments a fait parvenir deux jeux, dupliqués et plastifiés, de la boîte à idées "Les bons usages de l'eau" conçue par la région de Matam au Sénégal et outil recommandé à destination du Mali par l'organisme PS-Eau, pour expérimentation en tant que support pédagogique à destination des enseignants. Très vite, au regard de la demande pressante des directeurs d'école, les membres de l'association en ont produit et envoyé six autres jeux.

Dans les partenariats qui ont suivis avec le département puis avec Y-CID, nous avons continué sur la même voie, à savoir la réalisation de puits, l'implantation de latrines, un accompagnement des adultes relais en charge de promouvoir l'hygiène, le lavage des mains et le bon usage de l'eau par de la formation et la fourniture de boîtes à idées, sous forme de documents pédagogiques et ludiques adaptés à la population scolaire du Mali.

#### En conclusion:

Cet ensemble d'opérations, cohérent au niveau sanitaire, s'avère être un grand succès comme en témoignent de nombreuses lettres de remerciements qui nous sont parvenues et les demandes émanant des directeurs d'école non pourvus. Ils veulent bénéficier des mêmes services.

Quant à l'accès à l'eau, nous rappellerons que les besoins ne sont couverts qu'à hauteur de 50% des besoins sur toute la région, en comptant les puits traditionnels pour la plupart en très mauvais état, les puits en briques ou crépi, dorénavant interdits par l'OMS et le parc opérationnel par pompes mécaniques ou photovoltaïque.

Depuis 2008, nous essayons de financer entièrement le creusement ou la restauration de un voire deux puits par an en tenant compte du Plan de Développement Local et des urgences locales (ensablement, effondrement,...). De 2008 à 2020, Mali-Médicaments a financé 20 puits dont plus de la moitié en partenariat avec le département ou Y-CID. De 2012 à 2018, Mali-Médicaments a financé la construction de latrines dans 17 écoles toujours avec le département et Y-CID, en sachant que depuis 2016, les villages bénéficiaires participent financièrement à l'achat d'une partie des matériaux, environ 400 €, que la maintenance et l'entretien sont de leur ressort, le tout en conformité avec leur PEDSEC.

**L'expertise de Mali-Médicaments tant dans le domaine de l'eau que de l'assainissement étant reconnue, latrines comme caniveau d'évacuation E.P., son savoir-faire en formation et sa régularité dans l'aide des centres de soins très appréciés, vu l'avis du comité de pilotage initié par le Maire actuel de Pel-Maoudé, notre correspondant donc, nous demande de poursuivre nos réalisations et d'équiper petit à petit la région d'infrastructures sanitaires et de poursuivre notre aide à la formation.**

## 2- Description du projet.

### Identification du besoin

**(Quel est le besoin concret auquel votre projet entend répondre et comment ce besoin a-t-il été identifié ?)**

#### → Au Mali :

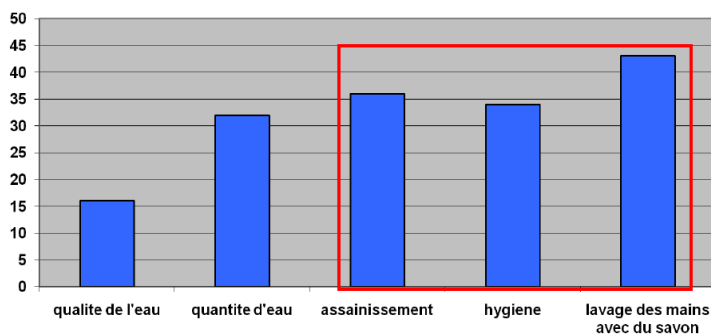
Extrait du livret PS-Eau, Développer les services d'Assainissement - 16 questions pour Agir:

*"Pour éviter la transmission des germes contenus dans les matières fécales, qui sont à l'origine de la plupart des maladies diarrhéiques, ces trois niveaux d'intervention sont complémentaires : l'accès à une eau potable, de bonnes pratiques d'hygiène, l'accès à un assainissement amélioré."*

Ces trois 'leviers' sont bien inhérents à la suite de projets présentés par Mali-Médicaments : équipement de latrines, creusement de puits, formation et éducation à l'hygiène, évacuation d'EP. Ils contribuent donc aussi bien dans leurs réalisations et que par leurs effets attendus à l'établissement d'un meilleur environnement sanitaire. C'est notre raison d'être, c'est une constante.

Le diagramme suivant illustre bien les champs possibles à mettre en œuvre pour atteindre un meilleur état sanitaire et démontre bien qu'il faut les conjuguer pour atteindre cet objectif.

## L'efficacité de différentes interventions pour réduire le risque des maladies diarrhéiques



Source: Curtis V, Cairncross S, 'Effect of washing hands with soap on diarrhea risk in the community: a systematic review' Lancet's Journal of Infectious Diseases.

La population est demandeuse et partie prenante du projet (cf. Paragraphes précédents et pièces annexées)

Quant à la plantation de tamariniers, la population en augmentation tant pour des raisons démographiques que politiques avec les 'Déplacés' a besoin de se nourrir. Or les terres cultivables ne sont pas extensives et ce type d'arbre dont tout est consommé localement croît bien sur les rives des mares temporaires, d'où cet aménagement et innovation à notre projet.

### → En Yvelines :

Le monde associatif, y compris Mali-Médicaments, a besoin de renouvellement au niveau des adhérents, des bénévoles. Les jeunes en seront les futurs acteurs, d'où notre souhait de les rendre '*porteurs et ambassadeurs*' du projet.

## Bénéficiaires finaux du projet

(Qui sont les personnes pour lesquelles vous mettez en œuvre ce projet, et combien sont-elles ?)

### → Au Mali :

De par la création de puits, de latrines dans les écoles, la réalisation d'une conduite bétonnée d'évacuation des eaux pluviales en excès au moment de l'hivernage, ce type de projet est visible. Il contribue à alimenter l'économie locale, les matériaux sont achetés sur place, le maître d'œuvre fait appel à un groupement d'entreprise du bâtiment public, à des artisans locaux, forgeron, maçons. Le projet crée donc de la richesse, des emplois et engendre "*des services publics*" sans que pour cela la population soit dans l'obligation de s'endetter ou de diminuer son pouvoir d'achat, au contraire.

Cependant elle assure aussi sa quote-part en fournissant notamment de la main d'œuvre non qualifiée (Cf. *partie valorisation du projet*). La population est donc actrice, fière de contribuer à l'aboutissement de projets qui sont initiés par eux.

Les femmes sont particulièrement bénéficiaires quant à l'accès à une eau de qualité, en quantité et de proximité. La corvée d'eau est moins consommatrice de temps et d'énergie. Elles peuvent se consacrer à d'autres tâches. Les enfants sont moins sollicités et l'assiduité scolaire s'en ressent positivement.

De même, les commodités et la sécurité offertes par l'implantation des latrines dans les écoles ont pour conséquence d'augmenter la fréquentation scolaire des jeunes filles et leur assiduité.

Parallèlement à ce projet, le creusement de puits en phase final fournit du substrat plus ou moins argileux et humide propice à la fabrication de briques, qui seront employées pour la construction d'habitat, d'abris,...les plantations de tamariniers devraient fournir à terme des ressources alimentaires et en pharmacopée locale.

De même, la formation relative à l'hygiène menstruelle et à l'utilisation de serviettes hygiéniques lavables engendre elle aussi une activité de production et de commerce local que nous aidons sur fonds propres.

### → En Yvelines :

Une motivation et une expérience citoyenne pour des élèves de 6 classes de 6<sup>ème</sup>.



### **Maître d'ouvrage local du projet**

**(Quelle est la structure locale qui sera en charge de réaliser le projet et sera propriétaire des infrastructures et équipements ? De quelles capacités et compétences dispose-t-elle pour conduire ce projet)**

Historiquement, depuis au moins 25 ans, Mali-Médicaments a toujours travaillé de concert avec la paroisse catholique de Pel-Maoudé en accord avec le Maire, Thomas TOGO (5ème mandat). Suite à entente entre élus, le champ de compétences relatif au domaine de l'eau, de l'assainissement avait été confié au 1er Adjoint au Maire, Robert Ansama TOGO (4ème mandat). Celui-ci est devenu notre interlocuteur privilégié, notre référent et coordinateur. Mali-Médicaments a créé petit à petit une antenne sur place, en le nommant officiellement notre correspondant local, conformément à nos statuts, notre mandataire et en ouvrant un compte au nom de l'association à Koro, depuis transféré à Sévaré.

Suite aux élections municipales de novembre 2016, Robert Ansama TOGO, notre correspondant officiel est devenu Maire et a instauré un groupe mixte de pilotage en ce domaine. (*cf. Paragraphes précédents*)

La mise en œuvre pour l'essentiel sera réalisée par les membres du personnel de la paroisse, dont l'économe qui est notre correspondant et principalement un groupement d'entreprise local de bâtiments publics, G. TOGO et A. ARAMA, pour les infrastructures.

- avec l'économe de la paroisse de Pel-Maoudé, Monsieur Robert Ansama TOGO :

Initialement recruté par les pères blancs comme maçon mais dont les capacités ayant été remarquées et utilisées au fil du temps l'ont conduit à être toujours davantage employé pour le bien commun et le développement des activités de cette paroisse. De plus, Monsieur Robert TOGO s'est formé et est actuellement détenteur d'un BTS de gestion et de comptabilité. Il est salarié de la paroisse en tant qu'économe et est par ailleurs coordinateur des projets d'aide aux dispensaires, aux hôpitaux, de la solidarité et du programme pour l'accès à l'eau sur le territoire de la paroisse débordant largement la superficie de la commune.

Jusqu'en 2012, Monsieur Robert TOGO gère les fonds alloués par Mali-Médicaments dans la comptabilité de la paroisse en accord avec les autorités religieuses.

Actuellement et depuis 2013, l'argent que nous envoyons est viré sur notre propre compte à l'agence d'Eco Bank, Monsieur Robert TOGO en tant que correspondant officiel de Mali-Médicaments est mandataire de ce compte et agit en notre nom et conformément aux décisions prises en Assemblée Générale. L'article 8 bis de nos statuts a créé pour ce faire le poste officiel de correspondant local de Mali-Médicaments et l'Assemblée générale qui a suivi l'adoption des nouveaux statuts a désigné officiellement Monsieur Robert TOGO à ce poste. C'est ainsi qu'il émet les chèques au profit des fournisseurs, des artisans,...sur présentation de leurs factures. Il est donc le seul signataire requis sur place pour les opérations. Le Président peut effectuer lui aussi des opérations via internet ou au cours d'un déplacement. L'association sur place agit pour toute la population, sans distinction de confession ou d'origine ethnique, nos services créés par nos ouvrages sont accessibles à tous. Robert Ansama TOGO essaye aussi de répartir équitablement les réalisations tant sur le territoire de la commune de Pel-Maoudé mais aussi sur l'ensemble du cercle de Koro.

Monsieur Robert TOGO coordonne l'action, recueille l'accord des autorités administratives au niveau supérieur de l'Education, de l'évêché, des chefs de village, des directeurs d'écoles, des responsables des centres de gestion et prête la salle de réunion à la mairie ou réquisitionne les locaux du CESCO d'état pour les formations dispensées sur l'hygiène et les bons usages de l'eau.

Exerçant aussi les fonctions de Maire et en tant que responsable pour le district du Plan de Développement pour l'Accès à l'eau, il procède à l'enregistrement des terrains destinés à recevoir nos ouvrages afin qu'ils soient libre de droit et accessible à tous, il contracte au nom de la municipalité les assurances pour les intervenants et les chantiers.

### En résumé:

De fait, le partenaire de Mali-Médicaments pour les domaines de l'eau et de l'assainissement, c'est la commune, représentée par le Maire, l'opérateur étant le correspondant officiel de Mali-Médicaments sur place lequel utilise aussi la logistique de la paroisse. Mali-Médicaments est « *sa propre antenne* » sur place.

Depuis plus de 25 ans, Mali-Médicaments œuvre de concert avec les mêmes partenaires, nous avons appris à nous connaître, à nous apprécier, à nous compléter. La confiance est là. Les procédures sont rodées. Un état d'esprit est créé qui de plus est mis au service du bien commun.

La création en 2016 par arrêté municipal d'un comité de pilotage pour l'eau et pour l'assainissement

associant la municipalité, les Chefs de village, les acteurs de terrain et les associations telle que la nôtre en est bien la résultante et est porteuse d'espoir et de résultats. De même l'inscription d'une participation à la création de latrines, à leurs maintenance et entretiens au niveau des PEDSEC. En 2016.

**- avec Ghana TOGO, puisatier et contremaître maçon:**

Recruté lui aussi par les pères blancs initialement comme simple maçon, il est devenu très rapidement le chef d'équipe tant pour son savoir-faire comme sourcier que comme maître maçon. C'est à lui que nous devons nos ouvrages "*puits moderne à grand diamètre*" reconnus comme exemplaires. Actuellement, lui et son équipe travaille pour le compte de la paroisse mais aussi comme entreprise indépendante. Pour les ouvrages telle que la canalisation d'évacuation des E.P., il s'est associé avec une entreprise spécialisée de bâtiments publics, Abdoulaye ARAMA. C'est lui notre interlocuteur privilégié pour les questions techniques, il nous fournit les données, les croquis que nous soumettons à un professionnel du bâtiment en France (*relation professionnel d'un de nos membres du Conseil d'Administration*) pour avis et conseils, notamment au point de vue écoulement des fluides et résistivité (*taille des fers à employer pour le ferrailage par exemple*).

Le sourcier, Ghana TOGO, en 30 ans de service, ne s'est jamais trompé dans ses évaluations. Pour chaque implantation de puits, il évalue la profondeur pour atteindre l'eau, le nombre de mètre à surcreuser afin d'obtenir le volume nécessaire pour répondre aux besoins, détermine la nature des différentes strates du sous-sol. Aucun de nos puits creusé à ce jour n'a jamais tari.

Il assure par ailleurs le rôle de chef maçon et emploie la méthode de coffrage en béton sur 15 cm d'épaisseur pour le busage du corps du puits, en conséquence l'ouvrage est pérenne. Dans l'autre domaine où nous avons besoin de lui en tant que maçon, il a amélioré, du fait de l'expérience acquise, la conception de la fosse vidangeable alimentée par les latrines en renforçant l'épaisseur du fond de celle-ci pour éviter les remontées lors de la période des pluies. Il travaille toujours avec la même équipe et les mêmes partenaires tels que le forgeron. L'ensemble de l'équipe est bien rodée et par ailleurs fidélisée du fait de l'enchaînement de nos réalisations.

-Nous travaillons aussi avec des personnels de la paroisse, les directeurs d'école, les membres des COGES, le docteur du CESCO, les infirmiers, la matrone et le pharmacien pour les formations dispensées et l'appropriation des ouvrages.

### **Objectif(s) du projet**

**(Quelle est la finalité générale de votre projet au regard de la lutte contre la pauvreté ? Quels sont les objectifs opérationnels et précis que vous vous donnez dans le cadre de cette finalité ?)**

**➔ Au Mali :**

A travers ce projet, comme pour les précédents, nous poursuivons toujours avec la même ligne directrice, à savoir, créer un environnement sanitaire optimal au niveau de cette région.

D'où le titre du projet présenté :

« Pour nos amis dogons des infrastructures sanitaires pour vivre mieux » en sous-titre : « *Toujours et plus que jamais, Mali-Médicaments en lutte contre les maladies hydriques* »

**➤ Pour la lutte contre le péril fécal :**

Notre but peut être repris en évoquant encore une fois le droit à l'accès à l'eau et en citant un extrait du livret édité et diffusé par l'organisme PS-EAU, "Développer les services d'assainissement. 16 questions pour Agir": « 1 milliard d'individus pratique la défécation à l'air libre. En améliorant cet accès, il s'agit d'éviter le contact direct avec les excréta et ainsi réduire les risques sanitaires de transmissions des agents pathogènes.

*L'assainissement répond donc à un objectif de santé publique. Il s'agit également de préserver l'intimité des populations. »*

**Autres raisons d'être de ce projet:**

- Pouvoir satisfaire ses besoins naturels dans un lieu adéquat pendant le temps scolaire.
- Respect de l'intimité, ne plus se retenir de longues heures, notamment pour les jeunes filles afin de pouvoir se soustraire aux regards et convoitises lors de la satisfaction de tels besoins.
- Créer un sentiment de tranquillité voire de sécurité notamment pour les adolescentes.
- Contribuer à installer une meilleure assiduité et donc un suivi scolaire renforcé par la disparition de cette source de discontinuité dans le déroulement de la journée d'école que représente la nécessité de gagner la brousse pour satisfaire ses besoins naturels.

- Contribuer à l'égalité des sexes : en faisant en sorte qu'à terme, en effet les jeunes filles soient autant présentes en classe que les garçons et bénéficient donc de tous les cours dispensés à l'école.
- Pas de matières fécales polluant et contaminant le biotope local, les eaux de ruissellement voire à terme les eaux d'infiltration.
- Eradiquer les maladies hydriques
- Fournir un local à l'abri des regards, sécurisé pour les jeunes filles au moment de leurs règles, respect de leur intimité
- Pérenniser les installations : les latrines sont reliées à des fosses vidangeables et le matériel de pompage est respectueux des normes d'hygiènes.
- Assurer la sécurité sanitaire pour les personnels en charge du curage par l'utilisation de pompe à vidange dédiée à cet usage.
- Valorisation des déchets organiques.

➤ **Pour l'accès à une eau de qualité et en quantité :**

En 2016, selon le Conseil mondial de l'eau, environ 300 millions d'Africains n'ont pas accès à l'eau potable. Pourtant l'OMS précise qu'il faut 50 litres d'eau par personne et par jour. Au Mali, la moyenne par habitant et par jour est de 12 l.



Autres raisons d'être de ce projet:

- Permettre l'accès à une eau de qualité en remplacement d'eau croupie ou puisée au niveau des mares. Garantir un point d'eau sûr et durable. Eradiquer les maladies hydriques
- Etablir un ouvrage offrant une possibilité d'exhaure à proximité tant du lieu de vie que de l'enceinte de l'école.
- Mettre à disposition une capacité de puisage en quantité, ouvrage permettant l'exhaure simultanée par au moins 6 personnes, un approvisionnement en eau pour toute la population du village concerné et de son cheptel sans tarissement de la source.
- Absence de maintenance - utilisation garantie à 100% du potentiel de l'ouvrage en question quel que soit le moment de cette utilisation.
- Limiter les risques de contamination : séparation de l'approvisionnement en eau à destination humaine et du cheptel.
- Sécurisation de l'accès au puits proprement dit pour éviter les accidents tant humains que pour les animaux.
- Contribuer à l'égalité des sexes : l'accès à l'eau de proximité libère du temps d'où là aussi une meilleure fréquentation scolaire.

➤ **Pour la salubrité d'un village et la pérennisation de l'habitat :**

- Maintenir en état l'habitat
- Eviter l'exode d'une partie de la population de Birga-Dogon.
- lutter contre le ravinement, la sape des maisons et l'impossibilité d'emprunter avec des charrettes les rues du village.
- Pas de matières fécales ou de polluants divers, de plastiques contaminant le biotope local, les eaux de ruissellement voire à terme les eaux d'infiltration

- Eradiquer les maladies hydriques ou du moins les diminuer de manière significative par disparitions des marigots et fanges diverses.
- Diminuer les foyers de prolifération de moustiques, vecteurs de maladies et d'infections.
- Sécurisation de l'accès aux avaloirs, recouvrement de la conduite d'évacuation des E.P. pour éviter les accidents et permette la circulation.

➤ **Pour la finalité de nos actions de prévention :**

- Eduquer notamment les enfants aux règles d'hygiène y compris l'hygiène menstruelle et aux bons usages de l'eau, de l'utilisation des latrines,...
- Acquérir le réflexe de se laver les mains et ce dans un pays où l'eau est une denrée rare et précieuse: "*Le lavage des mains au savon permet à lui seul d'éviter entre 500 000 et 1,4 million de décès par an* (Curtis, Cairncross, 2003)".
- Responsabiliser les enfants tant au niveau de leur comportement que de l'appropriation des lieux.
- Sensibiliser et former des acteurs relais afin de promouvoir une culture de respect de l'hygiène
- Préserver dans le temps la meilleure salubrité possible des lieux de vie : puits, latrines, environnement,...

**Et grâce à l'ensemble de nos équipements et actions de prévention des objectifs sociaux et humains:**

- Contribuer à maintenir les populations sur place.
- Fixer la population active en procurant du travail local.
- Créer des richesses en contribuant aux défraiements des maçons spécialisés, des formateurs,...
- Valoriser leur savoir-faire, leurs innovations.
- Développer les activités sources de ressource des femmes : en passant moins de temps pour l'approvisionnement en eau du fait de sa proximité d'exhaure, du temps est libéré qui peut être consacré à de l'artisanat, par exemple filage de coton, à des cultures vivrières et d'appoint au niveau des périmètres maraichers,...Mali-Médicaments, par ailleurs sur fonds propres, soutient cette économie en finançant depuis 2010 les micro-crédits des femmes.
- Favoriser la scolarité des enfants
- Favoriser l'égalité des chances et des sexes.
- favoriser une bonne appropriation et un respect des lieux de vie, propriété de tous, tout en respectant leur culture. Préserver le rôle social traditionnel lié au regroupement pour l'exhaure par exemple
- Créer une ressource vivrière supplémentaire.
- Favoriser la pharmacopée locale.

**Ou tout simplement :**

**« Permette à nos amis maliens de vivre dans les meilleures conditions possibles dans leur propre cadre de vie »**

➔ **En Yvelines :**

Former, éduquer les jeunes à la solidarité internationale, les impliquer. Cibler un autre public, les parents d'élèves : les enfants sont les meilleurs '*influenceurs*' pour reprendre une terminologie à la mode.

**Résultats attendus**

**(Quel sera l'impact de ce projet sur la situation des bénéficiaires finaux ?)**

Ce nouveau programme se base comme le précédent sur les 8 objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) adoptés en 2000.

1er OMD : Réduire l'extrême pauvreté et la faim :

Cible 2/3 : Assurer le plein emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif :

- L'exploitation de puits moderne à grand diamètre projeté à Koukou et à Pomorodjou où actuellement les puits traditionnels s'effondrent, doit permettre de dégager davantage de temps consacré à la famille, pour les travaux des champs et pour des productions locales.
- L'enchaînement de chantiers tel que le creusement des puits, la production de briques et de parpaings, la construction de latrines à Baragnagolé, à Bigné-Nà, à Koporo-Nà sur deux sites, les travaux de terrassement à Birga-Dogon pour l'ouvrage de conduite d'évacuation des eaux pluviales, les plantations



de tamariniers,... devraient permettre par ailleurs de maintenir une partie des hommes sur place en fournissant de l'emploi et de la richesse locale.

- dans une moindre mesure, la production de serviettes hygiéniques lavables et leurs mises en vente procureront au niveau des femmes une ressource supplémentaire, campagne de promotion qui accompagnera les sessions de formation à l'hygiène en général.

4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile

4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire

4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable

4.4 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle

4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter

4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable

2ème OMD : Assurer l'éducation primaire pour tous : Cible unique : Donner à tous les enfants les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires :

Oui pour le volet puits : à Koukou et Pomorodjou, comme dans tous les villages de cette partie de l'Afrique, les enfants sont souvent mobilisés pour l'exhaure: le tirage demande l'emploi d'ânes au niveau de la tractation de la corde, et les sites d'approvisionnement actuels sont éloignés. Un puits local libère de ces obligations et par conséquent dégage du temps qui pourra être consacré notamment en vue de l'éducation scolaire.

Oui pour le volet latrines, et l'éducation à l'hygiène menstruelle, nous constatons à l'école une meilleure assiduité et continuité hebdomadaire de la journée de cours et une scolarisation en hausse chez les jeunes filles. Nous avons veillé, pour ce projet, à satisfaire aussi la demande d'équipement des seconds cycles, par exemple à Koporo-Nà et à Bigné-Nà, et de renforcer les structures où la fréquentation devenait trop importante pour les latrines existantes, par exemple à Baragnagolé.

5.1 Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles

5.4 Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national

5.5 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique

3ème OMD : Promouvoir l'égalité des sexes :

Cible unique : Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaires et secondaires et à tous les niveaux de l'enseignement :

La mise à disposition de latrines « garçons – filles » séparées permet une meilleure intimité notamment pour les jeunes filles, cela crée un service, une commodité ayant pour conséquence une fréquentation de l'école plus grande de leur part, fait constaté au niveau de chaque site pourvu de latrines par l'association. Le même constat est donc attendu sur les sites concernés, Baragnagolé en étant déjà la preuve.

3.1 D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes

3.2 D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays

devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus

3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être

3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol

4ème OMD : Réduire la mortalité infantile :

Cible unique : Réduire de 2/3 le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans :

L'accès à l'eau de qualité, la possibilité d'utiliser des latrines en milieu scolaire, rendre un habitat salubre, par exemple à Birga-Dogon, l'accès à la connaissance des bonnes utilisations de l'eau et aux règles d'hygiène élémentaires en limitant la propagation des maladies diarrhéiques qui sont encore trop souvent mortelles chez les enfants de moins de 5 ans contribuent à une nette amélioration sanitaire par contre difficilement évaluable quant à son incidence exacte sur l'évolution du taux de mortalité. D'autant plus que l'association a doté les écoles de « boîtes de premiers soins et d'urgence » et formé les personnels à cet effet, ce qui contribue aussi à diminuer certaines pathologies, du moins de les atténuer.

La conduite d'E.P. projetée à Birga-Dogon évitera la formation de marigots, sources de foyers infectieux et propices à la prolifération de moustiques et de mouches, grands vecteurs de contagion. En assainissant ainsi un lieu de vie où sont concentrés 2 500 habitants, nous pouvons espérer réduire la mortalité infantile et les complications pour certaines maladies telles que les troubles de la vue ou la cécité voire la surdité chez les très jeunes enfants atteints de paludisme. De plus, l'implantation de tamariniers procurent une ressource nutritionnelle préventive de dysenterie, de diabète et de cholestérol par l'emploi notamment de ses feuilles en bouillie pour la jeune population. Les tamariniers sont aussi beaucoup employés en pharmacopée locale traditionnelle qui est elle accessible à tous.

3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles

3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol

6ème OMD : Lutter contre les grandes pandémies :

Cible 3/3 : Maîtriser le paludisme et d'autres grandes maladies et commencer à inverser la tendance actuelle:

OUI, nos ouvrages (puits, latrines, conduite d'évacuation E.P.) contribuent à lutter notamment contre les dysenteries, les parasitoses telle que la bilharziose, les amibes, les conjonctivites,... Nous fournissons une eau plus saine, exempte de germes pathogènes, le péril fécal est moindre de par l'utilisation de latrines, et en assainissant le village de Birga-Dogon, nous diminuons d'autant les vecteurs de contamination que sont les moustiques et les mouches.

Le fait d'accompagner ces installations, puits comme latrines, par des formations à destination d'adultes ayant pour vocation l'éducation et la transmission des savoirs devrait permettre de poursuivre l'instauration dans la région d'une dynamique, d'une culture de l'hygiène et promouvoir en conséquence un meilleur environnement sanitaire. Nos actions préventives, tant au niveau des adultes que des scolaires, devraient continuer à porter du fruit.

6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable

6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable

6.a D'ici à 2030, développer la coopération internationale et l'appui au renforcement des capacités des pays en développement en ce qui concerne les activités et programmes relatifs à l'eau et à l'assainissement, y compris la collecte de l'eau, la désalinisation, l'utilisation rationnelle de l'eau, le traitement des eaux usées, le recyclage et les techniques de réutilisation

6.b Appuyer et renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement

7ème OMD : Assurer un environnement durable :

Cible 3/4 : Réduire de moitié le taux de la population qui n'a pas accès à l'eau potable ni à des services d'assainissement :

Objectif principal que ce soit pour l'accès à l'eau de qualité pour tous, cela sera le cas à Koukou et

Pomorodjou ou pour l'accès aux commodités sanitaires, ou pour la population de Birga-Dogon où elle pourra vivre dans des conditions salubres et à l'abri des dégâts causés par l'excès de pluie en période d'hivernage.

Par ailleurs, nous nous avons atteints l'objectif fixé par l'ONU pour 2015, cible 3/4, « réduire de moitié le taux de population n'ayant pas accès à l'eau », grâce à nos actions et projets précédents. Cependant, le taux reste stationnaire en raison de la dégradation des puits traditionnels et au manque de maintenance des pompes solaires.

Pas à pas, projet après projet, nous nous rapprochons ainsi de l'objectif général fixé par l'association Mali-Médicaments à savoir que la quasi-totalité des écoles de ce secteur géographique ait un accès à une eau de qualité et soit pourvu de latrines.



*Photos d'archives : 2018, Inauguration Puits Sérindégou objet du projet précédent, fête d'inauguration : partage de l'eau et bénédiction.*





### Activités à conduire

**(Quelles activités allez-vous mettre en place pour atteindre les résultats attendus ? Merci de détailler)**

Creusement des puits dans les villages de Koukou et Pomorododjou busage sur 12 à 15 cm d'épaisseur, réalisation de la margelle, de l'enclos, des abreuvoirs secondaires, pose des portiques, des couvercles de puits et des portillons d'accès : éléments constitutifs de puits moderne à grand diamètre. *(Photos d'archives : KOMPEN 2019)*

- ❖ indiquant le lieu, la date de réalisation, incluant les logos d'Y-CID, de Mali-Médicaments et du collège Le Racinay, 'désigné' et fabrication par des élèves de 6<sup>ème</sup> et si possible avec un mini éclairage.

*(Photos d'archives : KOMPEN 2019)*



*(Photos d'archives : SéRIDÉGOU 2018)*



Création de latrines, filles et garçons séparées, soit un équipement de base comprenant deux ouvrages de deux cabines chacun ou trois selon les lieux, reliés à une double fosse vidangeable de capacité totale de 3 m<sup>3</sup>, dans les périmètres des écoles de Baragnolé, de Bigné-Nà et à Koporo-Nà sur deux sites. *(Photos d'archives : KOMPEN 2019)*

- ❖ Apposition aussi d'une pancarte mais aussi d'une autre porteuse d'un message éducatif vantant le lavage des mains, toujours conçus et réalisés par les classes de 6<sup>ème</sup>.

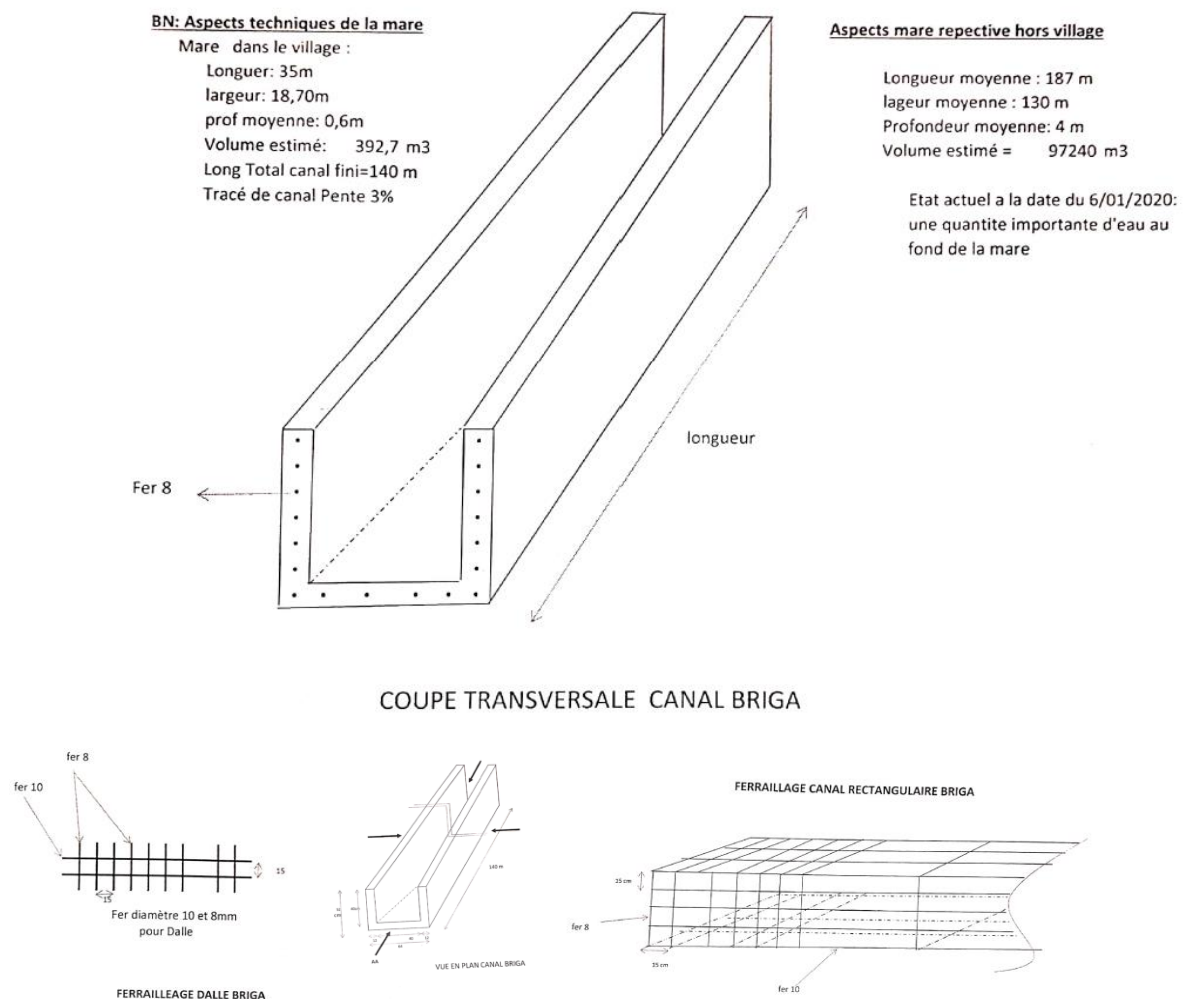


(Photos d'archives : TENDELY et Téré 2018)



- ❖ Création d'un canal d'évacuation des eaux pluviales du cœur du village, situé sur une petite colline à une mare en contrebas, située à l'extérieur du village, avec une pente naturelle de 3%, sur 140 m de longueur. Cet ouvrage évacuerait un volume d'eau estimé à 392 m<sup>3</sup> au moins au cours de la saison des pluies. Le caniveau de section rectangulaire sera enfoui, au moins à une soixantaine de profondeur avec en partie haute des dalles amovibles afin de permettre une intervention de curage éventuel et le passage de charrettes. (cf annexe dossier technique)

Ci-dessous croquis extrait du dossier technique canalisation E.P. projeté à Birga-Dogon



*Photos d'archive ouvrage similaire canal E.P. Timessogou 2017 :*



Réalisation d'un avaloir en partie haute avec grille de protection et renforcement des berges pour la mare en partie basse avec déversoir.

- ❖ Apposition aussi de pancarte à la place centrale, au déversoir et au niveau de la plantation de tamariniers
  
- ❖ Mise en place d'une sensibilisation des villageois à la bonne utilisation et aux gestes courants de maintenance des puits, de l'écoulement de la canalisation, de l'avaloir et déversoir, des règles à observer au niveau hygiène et entretien. Ces tâches seront assurées par les partenaires locaux, de même au niveau des latrines mais en s'appuyant alors sur les GOGES.
  
- ❖ Dispense dans les écoles d'un éveil à l'hygiène générale, à l'hygiène menstruelle, à la nécessité du lavage des mains avec apposition des pancartes réalisées par les élèves de 6<sup>ème</sup> et au bon usage de l'eau grâce au corps enseignant et au concours de la matrone formée en 2017.
  
- ❖ Poursuite de formation d'adultes relais pour la dispense des premiers soins, l'administration de traitements de base, les notions d'hygiène élémentaire et menstruelle avec le concours du médecin chef et des équipes des deux dispensaires de Pel-Maoudé.

## Indicateurs d'évaluation des résultats

(Quels sont les indicateurs chiffrés qui vous permettront de mesurer la réussite de votre projet en termes d'impact sur les bénéficiaires ?)

Pour l'eau, des indicateurs directs tels que:

- Le nombre de bénéficiaires supplémentaires ayant accès à une eau en quantité et de qualité
- Le nombre de familles sédentarisés ou fréquentant ce puits au moment de la transhumance.
- Le nombre de têtes de bétail pouvant s'abreuver et contribuer à l'élevage local.

Pour le projet précédent, nous avons établi des grilles d'évaluation avec un certain nombre de données. Elles s'avèrent très difficiles à collecter, de plus ce type d'analyse n'est pas dans leur culture, ils n'en voient pas l'intérêt. Cependant nous avons pu établir quelques indicateurs de consommation :

A Kompen, réalisation de 2019 :

- la consommation est 13l/jour/personne.
- 1famille consomme en moyenne 400 l/j
- 15 m3/j sont soutirés soit 600 bidons de 25 l

Nous nous proposons cependant de maintenir nos grilles d'évaluation mais sans nous focaliser dessus, par contre de surveiller l'évolution des indicateurs de consommation, notamment à Koukou et Pomorodjou où actuellement celle-ci est restreinte vu l'état des puits traditionnels et l'éloignement des points d'eau dans les autres villages. La comparaison entre la situation actuelle et l'impact d'un nouveau puits moderne à grand diamètre à proximité devrait être probant.

(Cf. grilles d'évaluation du projet)

Extrait d'un exemple de grille :

|                                                                                          |               |        |  |
|------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|--------|--|
| <i>Avant: 1 puits traditionnel effondré, plus proche point d'eau 3km</i>                 |               |        |  |
| <b>PUITS de Koukou: création puits moderne grand diamètre</b>                            | Nbr           |        |  |
| Nombre habitants:                                                                        | 450           |        |  |
| dont tant de femmes:                                                                     |               |        |  |
| dont tant d'enfants:                                                                     |               |        |  |
| Nombre femmes utilisant le puits créé:                                                   |               |        |  |
| Nombre enfants utilisant le puits créé:                                                  |               |        |  |
|                                                                                          |               |        |  |
|                                                                                          | Ovins/Caprins | Bovins |  |
| Nombre de têtes de bétail du village avant creusement du puits:                          | 365           | 135    |  |
| Nombre de têtes de bétail s'abreuvent à cette nouvelle installation:                     |               |        |  |
| Une augmentation de têtes de bétail est-elle observée?                                   |               |        |  |
|                                                                                          |               |        |  |
| Nombre de litres d'eau utilisé en moyenne par pers. avant ce puits:                      |               |        |  |
| Nombre de litres d'eau puisé (ou de bassines) en moyenne par pers.au niveau de ce puits: |               |        |  |
| Temps moyen consacré à l'approvisionnement en eau par famille avant:                     |               |        |  |
| Temps moyen consacré à l'exhaure par famille avec la mise en fonction de ce puits:       |               |        |  |
| Appréciation sur la qualité de l'eau rapportée avant                                     |               |        |  |
| Appréciation sur la qualité de l'eau puisée avec cet ouvrage:                            |               |        |  |
| Appréciation sur le nouveau ouvrage réalisé:                                             |               |        |  |

Contre le péril fécal, des indicateurs directs tels que:

- Le nombre d'élèves garçons et filles utilisant les latrines et le canari ou autre dispositif offrant la possibilité de se laver les mains
- Le taux de fréquentation scolaire pour les filles et les garçons, avant création des infrastructures et après.
- évolution du taux d'assiduité.
- Le nombre d'élèves ayant eu accès aux campagnes de sensibilisation et d'éducation

(Cf. grilles d'évaluation du projet)

Extrait de la grille appliquée à chaque école concernée:

### Evaluation dotation latrines à l'intérieur des enceintes des écoles

|                                                                                     |           |            |       |     |          |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------|------------|-------|-----|----------|
| Ecole..... Du village de .....                                                      |           | Delta      |       |     |          |
| Nombre de filles inscrites à l'école avant réalisation des latrines:                |           |            |       |     |          |
| Nombre de filles inscrites à l'école 6 mois après usage des latrines:               |           |            |       |     |          |
| Nombre de garçons inscrits à l'école avant réalisation des latrines:                |           |            |       |     |          |
| Nombre de garçons inscrits à l'école 6 mois après usage des latrines:               |           |            |       |     |          |
| Taux d'assiduité des filles avant réalisation:                                      |           |            |       |     |          |
| Taux d'assiduité des filles constaté 6 mois après usage des latrines:               |           |            |       |     |          |
| Taux d'assiduité des garçons avant réalisation:                                     |           |            |       |     |          |
| Taux d'assiduité des garçons constaté 6 mois après usage des latrines:              |           |            |       |     |          |
| N total d'élèves ayant bénéficiés d'une campagne d'éducation et de sensibilisation: |           |            |       |     |          |
|                                                                                     | Très bien | Assez bien | Moyen | Peu | Très peu |
| D'après le Directeur: évaluation de l'efficacité de la campagne:                    |           |            |       |     |          |
| D'après le Directeur: les élèves se lavent-ils bien les mains après usage latrines: |           |            |       |     |          |
| D'après le Directeur ou COGES: les latrines sont-elles bien entretenues?:           |           |            |       |     |          |
| Etat des lieux:                                                                     |           |            |       |     |          |
| Nombre de latrines implantées sur le village avant latrines au niveau de l'école:   |           |            |       |     |          |
| Nombre de latrines implantées sur le village après 6 mois d'usage à l'école:        |           |            |       |     |          |
| Nombre de latrines implantées sur le village après 1 an d'usage à l'école:          |           |            |       |     |          |

La même remarque est formulée quant à ses grilles.

Le meilleur retour que peut quantifier l'association c'est le nombre de demandes enregistrées pour se doter de latrines, le nombre croissant aussi de souhaits d'implantation au niveau du second cycle, d'agrandissement des infrastructures du fait de l'augmentation des effectifs. L'illustration est Baragnagolé où la première implantation a été effectuée en 2012 et 2013, en 2020 nous devrions doubler les blocs mis à la disposition des élèves.

### Salubrité et préservation de l'habitat à Birga-Dogon, des indicateurs directs tels que:

- L'évolution de la population de Birga-Dogon (enrayement de l'exode partielle constatée ?
- Développement à nouveau des quartiers ? ou NON ?
- Etablissement ou non de nouvelle famille ?
- Pérennisation ou non de l'habitat ? Présence de nouvelles constructions ? ou de greniers ?
- Reprise de l'activité ou non au sein du village ? Sur la place centrale ?

Et à terme l'utilisation des tamariniers lorsque ceux commenceront à donner.

L'évolution du nombre et de la nature des pathologies sur le secteur est lui aussi un indicateur mais difficilement quantifiable, de nombreux facteurs entrant en compte, cependant, nous solliciterons l'avis du médecin responsable de ce secteur.

### Rôle de votre organisation dans la réalisation du projet

(Quelles seront précisément vos attributions pour toute la durée du projet présenté ?)

#### → Au Mali :

Le Maire de Pel-Maoudé et correspondant local de Mali-Médicaments officiel collecte les besoins, les demandes, évalue la faisabilité et le degré de priorité au niveau réalisation. Il consulte les chefs des villages et les directeurs d'école et s'appuie depuis son élection sur un groupe de pilotage mixte. Puis en fonction du degré d'urgence et de priorité et en rapport avec le plan de développement préétabli, PDSEC, il soumet à Mali-Médicaments les projets ainsi recensés.

Après échanges entre nous, structure Mali-Médicaments en France et notre correspondant, les projets font l'objet d'une instruction plus poussée s'ils sont retenus. La faisabilité est étudiée et des devis sont demandés pour estimation du coût et recherche de financements. Pour le projet de canalisation permettant d'évacuer le surplus d'eau de pluie à Birga-Dogon, à partir des données topographiques, du dossier technique fourni, l'association grâce aux capacités professionnelles de certains de nos membres et de leurs collaborateurs, étudient plus particulièrement la fiabilité de l'ouvrage projeté, notamment avec des professionnels en ce domaine, bétonnier, adéquation entre la section d'évacuation de la conduite et le



volume à évacuer, la densité du béton, le ferrailage nécessaire...Mali-Médicaments a pris attache comme d'habitude directement avec le regroupement d'entreprise de bâtiments publics sollicité pour cette conduite, G. TOGO et A ?ARAMA afin d'éclaircir certains points techniques et de finaliser l'étude préalable. Notre fonctionnement correspond à la répartition des tâches entre Maître d'Ouvrage, Mali-Médicaments pour sa partie française, et Maître d'Œuvre, rôle assumé par notre correspondant local Robert TOGO et ce grâce à ses différents mandats officiels ou fonctions sur place.

Il coordonne le projet à mettre en chantier, recherche les autorisations, passe les engagements moraux auprès des différents interlocuteurs et décideurs. Il veille à obtenir la participation des villageois pour la main d'œuvre et les repas des ouvriers, assurés par les femmes de la localité concernée, il s'assure des concessions de terrain, des accords des directeurs d'école et autres autorités Educatives.

Il surveille le chantier, nous informe de l'évolution et nous fait parvenir tous les documents s'y rapportant ainsi que des photos illustrant les réalisations ou les événements marquants (inauguration du chantier, cérémonie de clôture, remise de médicaments, formation,...).

Il effectue les opérations comptables nécessaires sur place et est notre mandataire. Nous recevons en temps réel la copie de chaque transaction bancaire sur notre compte de l'agence locale ECOBANK désormais à Sévaré.

En tant que Maire de Pel-Maoudé, il contracte aussi les assurances au nom de la commune et enregistre les réalisations effectuées.

Par ailleurs, il est à noter que lorsque nous prenons part à un chantier, depuis toujours, Mali-Médicaments finance l'opération, en contrepartie, la population assume la main d'œuvre non spécialisée et les repas des personnels spécialisés tels que les ouvriers maçons, les dynamiteurs, la municipalité assurant la logistique administrative, le coût des assurances, les concessions de terrain ainsi que la garantie de leur libre accès.

Il est à noter que les communes de Baragnagolé, de Bigné-Nà et de Koporo-Nà contribueront à l'approvisionnement en gravier et sable du chantier relatif aux latrines, soit pour l'association et Y-CID un cout diminué d'environ 400€ par ouvrage implanté. Elles souhaitent en effet se doter au plus vite de ces installations d'où cet effort considérable à leur niveau consenti et conformément à leur PDESC.

#### ➔ En yvelines :

L'association a noué contact avec la direction du collège le Racinay, le corps enseignant et établit de concert un partenariat et un planning d'intervention dans les classes notamment de 5<sup>ème</sup> et le club solidaire. Plus particulièrement avec le professeur de technologie, monsieur El BAKRI Ilias et le Président de l'association a été défini un cahier des charges pour l'élaboration de la signalétique et des messages éducatifs produits par les élèves de 6<sup>ème</sup>. L'association acquittera le prix des matériaux nécessaires aux réalisations, le professeur reste maître de sa pédagogie et de son approche éducative.

#### **Autres partenaires qui seront impliqués dans le projet**

**(En dehors du maître d'ouvrage et de votre structure, précisez leur rôle, la nature et l'ampleur de contribution à la réalisation du projet)**

Au niveau des écoles, les directeurs d'écoles et les responsables des comités de gestion, COGES, ont été volontaires pour suivre les formations proposées. Ils en sont fiers. Ils sont par ailleurs demandeurs d'outils pédagogiques et leurs enseignants seront heureux de pouvoir disposer des boîtes à idées que nous leur enverrons et d'être en mesure de relayer les messages préventifs et citoyens qu'elles contiennent. Celles-ci ont fait leurs preuves pédagogiques. Ils ont échangé avec leurs collègues déjà pourvus et sont impatients de mettre en pratique leurs connaissances, de mettre en situation les élèves dès que les latrines seront opérationnelles. A notre connaissance, les élèves des écoles déjà dotées s'impliquent très bien dans cette démarche et coopèrent volontiers à l'entretien de leurs lieux de commodités sanitaires. La preuve en est quant à la demande de doter le cycle II des mêmes latrines que le cycle I, par exemple à Koporo-Nà pour ce projet.

La population des villages où les latrines seront implantées dans l'enceinte de leurs écoles et où les puits seront creusés, fournira la main d'œuvre non spécialisée et produira les parpaings pour la construction de la fosse. A Birga-Dogon, la population participera au terrassement pour l'enfouissement de la conduite.

De même, c'est les villageois qui planteront les tamariniers sur les sites de Tégoro, Timessegou et Birga-Dogon.

Les Chefs de village sont porteurs du projet et acteurs au niveau du comité de pilotage (Cf. lettres de demande jointes).

Une mention particulière quant aux rôles assurés par les femmes :

Conformément à ce qu'elles font habituellement dans le cadre de projets similaires, elles prépareront et fourniront les repas pour la main d'œuvre non spécialisée pendant le temps des chantiers de construction des latrines à Baragnagolé, à Bigné-Nà et à Koporo-Nà, et pour le creusement des puits à Koukou et Pomorodjou, Il en sera de même à Birga-Dogon pendant toute la durée du chantier estimé à 50 jours par devis.

Les femmes formées dans le cadre de ce projet (par exemple aux règles d'hygiène et de bon usage de l'eau, mais aussi à l'hygiène menstruelle) seront aussi les vecteurs de transmissions des bonnes pratiques acquises et cela notamment à destinations des enfants. Et réciproquement par leurs enfants, il est fort probable que les habitudes et pratiques des femmes soient modifiées et que l'ensemble de la famille à terme en bénéficie.

Une mention particulière concernant l'hygiène menstruelle : il est à noter que l'utilisation des serviettes hygiéniques lavables tend à se généraliser, fruit des formations dispensées mais aussi la politique de l'association de favoriser cette production notamment avec un ateliers de trois couturières en cours d'installation.

**Durée globale de réalisation du projet  
(Période pour laquelle vous sollicitez l'aide d'YCID)**

➔ **Au Mali :**

Dès signature de la convention, Printemps 2020 à 2022, achèvement estimé du projet.

Ph1: 1ère Phase de travaux: Puits de Koukou dès accord de la commission malgré la saison chaude, une partie du terrassement se fera de nuit. Il est urgent de débiter le chantier au regard de la situation du village pour l'approvisionnement en eau. Durée prévisible 2mois ½ à 3 mois.

Ph2: 2ème Phase de travaux: Conduite d'évacuation E.P. à Birga-Dogon, durée prévisible 50 jours environ, la durée dépend de la mobilisation de la population : début chantier fin du printemps 2020. Il est impératif de finir ce chantier avant le début de l'hivernage soit au plus tard fin juin 2020. Mali-Médicaments s'engage à avancer la trésorerie nécessaire afin de débiter les travaux dès les premiers jours de mai 2020.

----- plantation des tamariniers pendant l'hivernage, période propice à la plantation pour les arbres à feuilles caduques -----

Ph3: 3ème phase de travaux: . Latrines 1ère série, automne 2020 à Baragnagolé et Koporo-Nà cycle I, les effectifs étant importants et l'école sans latrines, si reconstitution d'une partie de la trésorerie.

----- Session 1 de formation et envoi de documents pédagogiques -----

Ph4: 4ème phase de travaux: Puits de Pomorododjou. Pour bénéficier de la période favorable après l'hivernage automne 2021, l'association inversera peut-être avec la phase suivante, tout dépendra de l'état du puits traditionnel au centre de ce village, sinon le chantier débitera et une partie du creusement s'effectuera de nuit lui aussi.

Ph5: 5ème Phase de travaux: Latrines 2ème série : Bigné-Nà et Koporo-Nà cycle II

----- Session 2 de formation et envoi de documents pédagogiques -----

➔ **En yvelines :**

La conception et la production proprement dit des plaques s'effectueraient de la rentrée des vacances d'hiver 2020 à la fin de l'année scolaire 2019-2020.

| <b>Calendrier de mise en œuvre du projet</b><br><b>(Veuillez cocher les cases correspondantes pour chacune des activités prévues, par trimestre)</b> |                                                    |            |    |    |    |            |    |    |    |            |     |     |  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|------------|----|----|----|------------|----|----|----|------------|-----|-----|--|
|                                                                                                                                                      | Nom de l'activité                                  | T1<br>2020 | T2 | T3 | T4 | T5<br>2021 | T6 | T7 | T8 | T9<br>2022 | T10 | T11 |  |
| 1                                                                                                                                                    | Puits Koukou                                       | X          | x  |    |    |            |    |    |    |            |     |     |  |
| 2                                                                                                                                                    | Assainissement E.P. Birga-Dogon                    |            | X  | x  |    |            |    |    |    |            |     |     |  |
| 3                                                                                                                                                    | Plantation tamariniers                             |            |    | X  |    |            |    |    |    |            |     |     |  |
| 4                                                                                                                                                    | Latrines Baragnagolé et Koporo-Nà cycle I          |            |    |    | X  |            |    |    |    |            |     |     |  |
| 5                                                                                                                                                    | Plantation des tamariniers                         |            |    |    | X  |            |    |    |    |            |     |     |  |
| 6                                                                                                                                                    | Formation session 1                                |            |    |    | X  |            |    |    |    |            |     |     |  |
| 7                                                                                                                                                    | Envoi 1 outils pédag.                              |            |    |    | X  |            |    |    |    |            |     |     |  |
| 8                                                                                                                                                    | Puits de Pomorododjou                              |            |    |    |    | X          | x  |    |    |            |     |     |  |
| 9                                                                                                                                                    | Latrines 2ème série Bigné-Nà et Koporo-Nà cycle II |            |    |    |    |            |    |    | x  | X          |     |     |  |
| 10                                                                                                                                                   | Envoi 2 outils pédagog.                            |            |    |    |    |            |    |    |    | X          | x   |     |  |
| 11                                                                                                                                                   | Formation session 2                                |            |    |    |    |            |    |    |    | X          | x   |     |  |

### 3- Viabilité et pérennité du projet.

#### Sensibilisation des bénéficiaires finaux

*(De quelle manière le projet sera-t-il expliqué aux bénéficiaires et comment se fera l'appropriation ?)*

##### **Puits de Koukou et de Pomorododjou:**

La création d'un point d'eau moderne à grand diamètre dans un village est un évènement social et culturel d'importance.

La création d'un tel ouvrage est ponctuée d'une cérémonie officielle d'ouverture de chantier, en présence du Maire, des membres de la municipalité, du Chef de village, des Anciens,..., où chacun, une fois le périmètre du cercle dessiné au sol par le sourcier, donne le premier coup de "daba", geste symbolique et lourd de signification. Une prière en commun, toutes confessions confondues est dite et permet de bénir le futur chantier, un poulet ou un mouton peut être sacrifié pour l'occasion.

Le chantier durera environ 90 jours pendant lesquels, 15 jeunes du village seront mobilisés aux tâches "d'arpète" et deux femmes prépareront les repas pour le chef maçon et l'ouvrier spécialisé qui l'assiste. Autrement dit, la communauté s'approprie l'ouvrage, c'est elle qui le réalise en partie, elle crée sa propre richesse, ce qui est très important au niveau social. Le travail des membres du village est donc valorisé. De plus, le chantier attire la curiosité des enfants, le chantier devient un lieu de rencontres et d'échanges, d'autant plus que pour Koukou comme à Pomorododjou, il sera situé au centre du village..

Une fois l'ouvrage achevé, la cérémonie d'inauguration ou fête du village regroupe une nouvelle fois les autorités, les personnalités et la population.

L'accès à un point d'eau de qualité bouleverse la vie du village et améliore considérablement les conditions de vie surtout des femmes et des enfants. Pour ces deux sites, il est probable que ce lieu d'approvisionnement va redynamiser un ancrage social. Par ailleurs, la conséquence sociale la plus remarquable et chiffrable sera l'augmentation de la consommation d'eau, un mieux vivre certain et une fréquentation scolaire accrue. D'autre part, la femme peut se consacrer à d'autres tâches telles que le maraichage.

Du fait de la qualité de l'eau fournie, une diminution des maladies telles que les parasitoses et les diarrhées est toujours observée.

Les villageois sont toujours fiers de leur puits et se l'approprient très rapidement: ils savent que l'eau sera toujours accessible en quantité et de qualité, l'ouvrage ne nécessitant aucune maintenance, juste un entretien au niveau propreté assuré par leur comité de gestion. Il en est de même pour l'ouverture, la fermeture des couvercles, des portillons le soir et le matin.

##### **Latrines, écoles des villages de Baragnagolé, de Bigné-Nà et de Koporo-Nà I et II:**

En ce domaine, même constat, les "villages", les "écoles" sont très fiers de posséder des latrines, ces commodités sont très appréciées, notamment chez les jeunes filles. Les villages, les comités de gestion ont pris en charge l'entretien quotidien, voire en partie, le financement des ouvrages. Leur utilisation pendant

le temps scolaire engendre le besoin de posséder des latrines dites individuelles au niveau des foyers, créant ainsi une dynamique vers la nécessité de se doter de moyens d'assainissement, ces villages ont inscrit leur contribution financière et la maintenance de ces lieux au PDESC et par conséquent contribue désormais aussi à l'amélioration sanitaire. Les faits que dans ce projet, nous programmions l'agrandissement des latrines existantes à Baragnagolé, la création de ces commodités pour le second cycle à Bigné-Nà et à Koporo-Nà attestent de cette dynamique et de cette « soif » de sanitaires.

#### **Conduite d'évacuation des eaux pluviales :**

La population de Birga-Dogon ne souhaite pas revivre une nouvelle fois les inondations noyant la place centrale, engendrant écroulements de l'habitat, ravinements, inondations et la création de marigots propices aux foyers infectieux. Trop de maladies, de dégâts ! Ce sont les habitants qui interpellent les autorités locales, nous-même pour une intervention urgente et une mise en chantier avant les prochaines fortes précipitations. De plus, ce chantier sera lui aussi rythmé par les différentes cérémonies et toute la population y sera associée.

#### **Formations, outils pédagogiques sur les "bons usages de l'eau", "lavage des mains", « hygiène menstruelle »:**

Ces types de messages éducatifs, ces formations sont très bien perçues et contribuent à cette prise de conscience de la nécessité de se préserver, de se prémunir, de se protéger et de créer un environnement sanitaire favorable afin de diminuer les maladies hydriques.

**La population est d'ailleurs demandeuse d'aller encore plus loin, une véritable mutation est en cours dans ce domaine d'infrastructures sanitaires.**

#### **Capacités de gestion du maître d'ouvrage**

*(Comment le maître d'ouvrage assurera-t-il la gestion du projet après votre départ ? Votre projet inclut-il des formations spécifiques pour les personnes en charge de gérer le projet ?)*

#### **Les ouvrages:**

Le sourcier et maître maçon maîtrise parfaitement son art. De plus, il recherche constamment des améliorations à ses ouvrages. s'agissant des puits du fait de la technique employée par coffrage de 12 à 15 cm d'épaisseur de béton armé avec progression m par m pour tout le corps du puits. Ils sont donc conformes à la législation en vigueur au Mali (*le crépissage de la paroi étant interdit*) et pérennes. Le système d'exhaure, classique par l'intermédiaire d'une poulie, quant à lui ne nécessite pas de maintenance d'où là aussi, une exploitation garantie dans le temps. Les bâtiments des latrines sont appelés aussi à durer, la fosse de recueillement des excréta pouvant être vidangée par l'extérieur sans déposer des dalles des cabines.

La canalisation d'évacuation des E.P. est elle-aussi ferraillee et bétonnée, le tout étant enfoui. L'ouvrage peut donc supporter un débit important en raison de sa section, sans soulever les dalles de 12 cm d'épaisseur et recouvertes elles-mêmes de terre de remblais. Les rues seront donc à nouveau utilisables pour les 'véhicules' et charrettes. Seules les grilles au niveau de l'avaloir et du déversoir nécessiteront un entretien : nettoyage, élimination de branchages, sacs,...

#### **Leurs exploitations :**

Au niveau de l'exploitation des puits, le Chef de village, autorité de fait et de droit coutumier, régle en cas de problèmes ou d'incidents, il va veiller, assisté de villageois formés au préalable, au bon maintien de l'état du puits et notamment de sa propreté. Eventuellement, le village contribuera au remplacement d'un portillon ou d'un couvercle fossé.

S'agissant de l'entretien des latrines, de l'approvisionnement en eau des canaris, c'est à la charge des comités de gestion (COGES) et pris en compte au niveau de leur PDESC, de même pour le curage.

Aucun frais donc de maintenance ni de formation spécifique ne sont requis pour l'assainissement E.P.

#### **Les formations dispensées, les outils pédagogiques:**

Chaque année, au cours de la nouvelle session de formation, nous essayons d'incorporer à celles-ci les nouveaux arrivants sur le secteur, du fait de mutation, afin d'entretenir les « relais », la synergie créée dans ce domaine. De même, nous veillons à renouveler les documents pédagogiques auprès des écoles afin d'entretenir l'intérêt et la mobilisation. Une mention supplémentaire concernant l'hygiène menstruelle, nous souhaitons pour ce projet, augmenter le nombre de femmes relais dans ce domaine en favorisant le développement d'un jeune atelier de couture, tenue par 3 femmes sortant des écoles de formation, sur



fonds propres.

### **Plantation de tamariniers :**

Le maître d'ouvrage veillera en choisissant les lieux d'implantation à éviter tout déchaussement des racines futures des arbres une fois adulte et que celles-ci n'obstruent pas le caniveau et le déversoir.

### **Financement du projet après votre intervention**

*(Quelles sont les charges identifiées nécessaires au fonctionnement et à l'entretien du projet ? Comment seront-elles financées ?)*

Aucune dépense si ce n'est les frais d'entretien courant au niveau des latrines pris en charge par les COGES et inscrite au PDESC, de même pour les puits et la canalisation d'évacuation des E.P. Les frais de poursuite de formation et d'envoi de documents pédagogiques seront à la charge de Mali-Médicaments, chapitre frais de fonctionnement rubrique sanitaire, quant à la production de serviettes hygiéniques lavables, poursuite logique de nos actions préventives dans ce domaine, elle est réalisée à l'échelle locale et en partie autofinancée par les ventes réalisées, le complément étant pris là aussi au titre des dépenses de fonctionnement de l'association.

### **Modalités de suivi à moyen terme du projet**

*(De quelle manière serez-vous informé de la façon dont le projet se poursuit après votre départ ?)*

Comme exposé pour chaque activité, l'évaluation est d'abord effectuée par rapport au déroulé de l'action, et au final par un bilan de fonctionnement et de satisfaction. Au fur et à mesure de l'avancée des chantiers, notre correspondant nous fait parvenir les photos du lancement de l'opération, du chantier en cours, du rendu final, de son exploitation et de la fête « d'inauguration ». Par ailleurs, nous sommes destinataires des lettres de sollicitations, de remerciements,...

Pour la conduite E.P. et la construction des latrines, l'entrepreneur, Abdoulaye ARAMA nous tient au courant de l'avancée des travaux et nous envoie aussi des photos.

Une autre source de données nous permettant de suivre la concrétisation du projet sur place est le suivi au quotidien du compte de Mali-Médicaments ouvert auprès de l'agence ECOBANK de Sévaré. A chaque opération bancaire, un avis d'alerte est émis par e-mail, le président de Mali-Médicaments en est avisé et un relevé mensuel lui est adressé. Ainsi, l'association est au courant des matériaux achetés, des factures acquittées au profit du maçon, du forgeron,...

Malheureusement, vu le climat d'insécurité, nous ne sommes plus en relation avec d'autres associations œuvrant sur place, Commune du Vigan, association bretonne d'Ille et Vilaine jumelée avec Tendely, ce qui nous permettait de recueillir d'autres échos et de croiser ainsi les données.

### **Evaluation finale du projet**

*(Comment prévoyez-vous d'évaluer votre projet avant votre départ ?)*

#### **➔ Au mali :**

La première source de données permettant de déterminer les points forts ou défaillants de tel ou tel dispositif est fournie par notre correspondant local.

Une deuxième source d'informations se trouve dans le contenu des lettres de remerciements qui sont adressées à l'association. En effet, elles soulignent la satisfaction des intéressés mais pointent aussi les problèmes ou sont assorties de demandes complémentaires.

Pour l'évolution sanitaire, nous pouvons aussi croiser les bilans avec les données fournies par nos partenaires traditionnels que sont les centres de soins. Cette démarche de rendre compte est désormais bien intégrée, le médecin chef étant très coopératif.

S'agissant des constats de fréquentation scolaire, l'association s'appuyait sur les statistiques établies par les instances éducatives, mais elles sont de moins en moins aisées à collecter.

L'idéal serait de pouvoir renouveler avec une visite sur place, mais en raison de l'instabilité politique actuelle, Pel-Maoudé est en pleine zone de conflit et classé en zone rouge pour le ministère des Affaires Etrangères, l'association préfère attendre une amélioration notable de la situation avant de s'y rendre à nouveau. Par contre, dès que nous avons une occasion, notre correspondant local malien, Robert Ansama TOGO vient en France, son dernier séjour remonte au printemps 2017, un séjour est envisagé à l'automne 2020.

#### **➔ En yvelines :** Une réunion de bilan se tiendra avec la direction du collège, des professeurs et l'association.

### B3- BUDGET PREVISIONNEL

La partie Investissement immobilier a été établie à partir de devis, l'accompagnement technique à partir des dépenses constatées par factures des projets précédents, le coût des plants de tamariniers suite à contact avec la pépinière de Sikasso .(cf. Tableau en début de document)

### B4- TABLEAU DES VALORISATIONS

A l'analyse des tableaux de valorisation, il apparait que la contribution en nature apportée par la population ramenée à une valeur, essentiellement la main-d'œuvre, est globalement équivalente à 45% du coût global du projet chapitre investissement immobilier, faisant l'objet de cette demande :

- ➔ **Cout du projet investissement immobilier 38 728 € /// cout global valorisation 32 121 € soit 45% du Total.**
- ➔ **Pour le chapitre puits : 18 530 € /// 14 376 € soit 47 % du Total.**
- ➔ **Pour les latrines : 8 232 € /// 10 488 € soit 56% du total, taux plus fort qui s'explique par une participation de la population à l'achat d'une partie des matériaux.**
- ➔ **Pour la canalisation E.P. : 10 916 € /// 7 257 € soit 40% du Total**

(Cf. tableaux de valorisation pour chaque poste)

Un exemple :

|                         | VALORISATION                              | F CFA             | €            | Commentaires:                           |
|-------------------------|-------------------------------------------|-------------------|--------------|-----------------------------------------|
| <b>Conduite de 140m</b> | main d'œuvre non spécialisée              |                   |              | <i>Terrassement, travail d'arpète</i>   |
| <b>évacuation E.P.</b>  | 20 personnes/j * 1500 F CFA/pers*50 jours | 15000000          | 2287         |                                         |
| <b>Avaloirs</b>         | apport eau                                | 950000            | 1448         |                                         |
| <b>Aménagements,</b>    | apport sable                              | 1300000           | 1982         |                                         |
| <b>renforcement</b>     | fourniture repas personnel qualifié       |                   |              | <i>Chef maçon et l'ouvrier qualifié</i> |
| <b>berges</b>           | 2500F CFA/pers*3 pers.*50jours            | 250000            | 381          |                                         |
| <b>mare d'accueil</b>   | fêtes (inauguration - clôture)            | 360000            | 549          | <i>Cérémonies en présence</i>           |
| <b>Birga-Dogon</b>      | <b>sous total:</b>                        | <b>17 860 000</b> | <b>6 647</b> | <i>des autorités municipales,</i>       |
|                         | Assurances chantier                       | 400000            | 610          | <i>des Chefs de village,</i>            |
|                         | Garantie parcelle accès: voirie communale | 0                 | 0            | <i>des anciens,</i>                     |
|                         | <b>TOTAL:</b>                             | <b>18 260 000</b> | <b>7 257</b> | <i>de la population.</i>                |

## Partie C

### SENSIBILISATION LOCALE AU DEVELOPPEMENT

#### C1- VOTRE COMMUNICATION ET VOS ACTIVITES EN YVELINES

##### **D'une manière générale, comment envisagez-vous de valoriser votre projet auprès de la population yvelinoise ?**

En en faisant état au cours de nos différentes manifestations ou actions, à l'aide de nos outils de communication habituels : site, panneaux d'affichages, articles de journaux, bulletins municipaux, supports numériques, radio locale RVE et enfin lors de nos interventions dans les écoles, les établissements scolaires autres que le collège Le Racinay à Rambouillet, mais aussi sur nos stands de vente lors de notre opération 'brioches'.

Le collège sera une cible particulière de fait de notre partenariat, notamment l'ensemble du niveau 5<sup>ème</sup> y compris la SEGPA, le club solidaire et les classes de 6<sup>ème</sup> et les parents d'élèves.

##### **Quels seront les supports de communication que vous utiliserez pour faire connaître votre action ?**

Des tirages de photos agrandies, des mini-vidéos, la publication de témoignages, de remerciements notamment lors des expositions, en utilisant les moyens numériques désormais classiques.

Un article spécifique sera d'autre part consacré à ce projet sur notre site, sur Rambo scope Rambouillet et sous réserves sur la gazette de St Hilarion.

Nous ferons aussi appel à la radio local, RVE, qui est toujours friande de nos interventions. Enfin, nous utiliserons les bulletins et gazette des municipalités avec lesquelles nous travaillerons pour des animations ou projets spécifiques.

Le racinay quant à lui utilisera ses moyens de communications habituelles, site, Pronote et Twitter.

##### **Comment la visibilité de la contribution d'YCID est-elle assurée dans votre projet ?**

➔ Au Mali :

Sur chaque enclos de puits réalisé, une pancarte est apposée mentionnant le nom du lieu, la date de réalisation, l'association et le nom des partenaires, Y-CID et le collège le Racinay. De même sur un des murs des bâtiments des latrines, à laquelle s'ajoutera un message de prévention. Nous procéderons de même au niveau de l'avaloir et du déversoir à Birga-Dogon et au niveau des sites de plantation.. Il nous reste cependant à expliciter à notre partenaire local le statut du département et d'Y-CID.

➔ En France, notre site mentionne plusieurs fois le service solidarité internationale du département et dorénavant le Groupe d'Intérêt Public Y-CID avec liens actifs. Il rend compte sous forme d'articles et de news des actualités (Assise, Micro-dons, événements, réalisations,...). Nos bulletins de liaison internes mentionnent Y-CID à chaque fois que nous sommes partenaires. Lors de nos manifestations, expositions, le sigle d'YCID est présent, voire explicité. De même sur nos power-points. Enfin, notre plaquette réactualisée mentionne notre collaboration.

##### **Organisez-vous régulièrement des manifestations en Yvelines ? De quel type et à quel endroit ?**

Oui

Par exemple en 2018, l'association a assuré 16 interventions scolaires pour chaque classe de seconde du lycée Bascan à Rambouillet dans le cadre de la semaine éducative consacrée à l'Afrique par cet établissement du 26 au 30 mars. L'association a été aussi très active au niveau de l'accompagnement, des animations autour de l'exposition itinérante dédiée aux 10 ans de Solidarité internationale à Rambouillet. Elle en était à l'initiative et faisait partie du groupe de pilotage.

##### **Evènements et manifestations d'YCID :**

|                                                                                   |                                         |                              |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|------------------------------|
| Avez-vous déjà participé aux Assises « Yvelines, partenaires du développement » ? | <input checked="" type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Avez-vous déjà tenu un stand lors des Assises ?                                   | <input checked="" type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Etes-vous déjà intervenu dans un atelier organisé durant les Assises ?            | <input checked="" type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Avez-vous déjà participé à une campagne Microdons 78 ?                            | <input checked="" type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |

|                                                                                                                                                                          |               |                         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|-------------------------|
| Seriez-vous intéressé pour participer à cette campagne à l'avenir ? <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non                                 |               |                         |
| <b>YCID a mis en place une lettre d'information par e-mail : si vous souhaitez y inscrire des membres de votre organisation, veuillez renseigner le tableau ci-après</b> |               |                         |
| <b>Nom</b>                                                                                                                                                               | <b>Prénom</b> | <b>Adresse mail</b>     |
| DURAND                                                                                                                                                                   | Alain         | familleadurand@yahoo.fr |
| PELRAS                                                                                                                                                                   | Olivier       | opelras@wanadoo.fr      |



## C2- ACTION SPECIFIQUE DE SENSIBILISATION AU DEVELOPPEMENT

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Titre de la restitution</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| « Le Racinay partenaire solidaire de Mali-Médicaments en pays dogon »                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Date(s) envisagée(s)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| En fin de 1 <sup>er</sup> trimestre 2020.<br>Cette période permettrait de cibler les mêmes élèves qui ont produit la signalétique et les messages éducatifs en 6 <sup>ème</sup> , qui bénéficieraient de nos interventions en 5 <sup>ème</sup> et de leur projet classe en approfondissement. Nous retrouverions par ailleurs les élèves de 5 <sup>ème</sup> en 4 <sup>ème</sup> . Les parents d'élèves seront donc déjà bien sensibilisés par leurs enfants. |
| <b>Lieu(x) envisagé(s)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Au Racinay voire peut être aussi à la salle des fêtes de St HILARION pour un apéritif-Y-CID permettant de faire la liaison avec le projet antérieur et le nouveau.                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Description de la restitution</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Mali-Médicaments présenterait à cette occasion les dernières réalisations et les prochaines envisagées avec une exploitation au CDI, quant aux enseignants ils exposeraient et témoigneraient des productions des scolaires. Une cérémonie officielle serait organisée, reconnaissant ainsi le travail de ces jeunes acteurs de la solidarité.                                                                                                                |
| <b>Partenaires pour l'organisation</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Le collège Le Racinay voire la commune de St HILARION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Public visé</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| La communauté scolaire du Racinay voire si autorisation est donnée étendre au public sollicité habituellement.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Nombre de personnes attendues</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Difficilement évaluable, 6 classes montantes de 6 <sup>ème</sup> et de 5 <sup>ème</sup> représentent environ 320 à 340 élèves, si on ajoute les élèves du club solidaire, la moitié de la population scolaire de l'établissement est potentiellement concerné ainsi qu'une dizaine de professeurs. Combien de parents d'élèves participeraient à cette restitution ? Nous ne pouvons pas y répondre concrètement                                              |
| <b>Budget prévisionnel de la restitution</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| 500 € en équilibre dépenses – recettes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

## Partie E SIGNATURES

### E1- ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

---

A l'attention de  
**Monsieur le Président d'YCID**

Je soussigné, Jean Claude BEUF, agissant en qualité de Président, sollicite d'YCID une aide de 15 500 €, pour la réalisation du projet « *Pour nos amis dogons des infrastructures sanitaires pour vivre mieux* » et en sous-titre « *Toujours et plus que jamais, Mali-Médicaments en lutte contre les maladies hydriques !* » dont le démarrage est prévu au printemps 2020 pour une durée d'environ 26 mois

Je certifie sur l'honneur que mon organisation est en règle au regard de ses obligations fiscales et sociales.

Je certifie sur l'honneur que les renseignements fournis sont exacts, autorise les services d'YCID à procéder aux vérifications nécessaires sur pièces et sur place et accepte l'ensemble des obligations que comporte pour l'organisme l'octroi d'une subvention.

Mon organisation est membre d'YCID depuis sa création et à jour de sa cotisation.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement du Fonds de soutien aux initiatives yvelinoises et de la convention-type qui me sera proposée, notamment des obligations qui m'incombent en la signant.

Je m'engage à réaliser le projet selon les termes proposés dans le présent formulaire et à solliciter l'accord d'YCID avant toute modification, le cas échéant, de ce projet.

Je n'ai pas sollicité de prêt d'honneur.

J'autorise YCID à communiquer sur le projet une fois le financement accordé.

Fait à St HILARION, le 15/01/2020, le Président Jean Claude BEUF



#### Attention :

*Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service de l'Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.*

*Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez-vous adresser à YCID.*

## E2- CHARTE YVELINOISE POUR LA QUALITE DES PROJETS DE COOPERATION INTERNATIONALE

*Je soussigné, Jean Claude BEUF, Président, représentant légal de l'association Mali-Médicaments, déclare faire adhérer mon organisation à la Charte yvelinoise et ce depuis sa création, pour la qualité des projets de coopération internationale et m'engage à mettre en œuvre les principes qu'elle réunit dans le cadre du projet de coopération « Pour un meilleur bien être sanitaire en pays Dogon » cofinancé par YCID.*

1. **CONNAÎTRE L'ENVIRONNEMENT.** L'environnement du projet aura un impact décisif sur son déroulement : il faut connaître le contexte et tenir à jour une cartographie des acteurs.
2. **CLARIFIER LE BESOIN.** Un besoin n'est pas une donnée préalable : il doit être le fruit d'une construction collective et ouverte et cibler précisément les demandes formulées.
3. **PROPOSER UN SERVICE.** Les infrastructures n'ont d'utilité que pour un service à rendre : la conception du projet doit porter plus d'attention aux modalités de fonctionnement qu'à l'investissement.
4. **ADAPTER LA REPONSE.** Il y a plusieurs réponses possibles à un besoin : toutes les options doivent être examinées avant de déterminer le contenu d'un projet.
5. **PARTAGER LES RESPONSABILITES.** La conduite du projet implique la participation de plusieurs acteurs : un partage clair des responsabilités est nécessaire avant le démarrage du projet.
6. **S'APPUYER SUR LES RESSOURCES HUMAINES.** Les ressources humaines sont le moteur du bon déroulement du projet : les enrichir est un facteur de pérennité.
7. **RESPECTER LES AUTORITES.** Le développement local passe par des autorités locales légitimes : c'est aussi le rôle de la solidarité internationale que de les reconnaître voire de les renforcer.
8. **SAVOIR INNOVER.** Le projet est un facteur de développement durable : sous couvert de répondre à un besoin, il peut être l'occasion d'introduire des pratiques innovantes.
9. **RENFORCER L'IMPACT LOCAL.** Le projet est un acteur de la vie locale : pour faciliter son appropriation, il faut encourager les retombées locales.
10. **REUNIR LES CONDITIONS PREALABLES.** La précipitation nuit à la qualité des projets : il faut établir des conditions préalables et laisser l'initiative du démarrage des projets à ceux qui devront en assurer la conduite.
11. **GERER AVEC RIGUEUR.** Réunir les financements nécessaires crée des obligations : la réussite du projet exige une gestion saine, transparente et équilibrée en particulier sur le plan financier.
12. **VALIDER LA PERENNITE.** L'achèvement du projet n'est pas une fin en soi : il faut soutenir l'intérêt durable et l'appropriation des bénéficiaires pour la production du service.

*Fait à St HILARION, le 15/01/2020, le Président Jean Claude BEUF*



**E3- LISTE DES PIÈCES ANNEXES A FOURNIR**

|                                                                                                                                                                                  | Vérification par le demandeur                                                 | Vérification par YCID    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| Bulletin d'adhésion à YCID (membre et membre fondateur)<br><b>Délibérations D2018 -3-4-5 + voir CR AG 12/01/2020</b>                                                             | Document envoyé suite à AG du 14/01/2018                                      | <input type="checkbox"/> |
| Tout document de nature technique permettant de justifier de la faisabilité du projet, études préalables : <b>canalisation évacuation E.P. à Birga-Dogon :</b>                   | Photos du site, dossier technique : coupe, section, avaloirs,...              | <input type="checkbox"/> |
| Tout document de nature budgétaire permettant de justifier le budget prévisionnel (devis...) <b>devis + budget prévisionnel 2020-2022</b>                                        | Devis global latrines, puits, canalisation E.P. Budget prévisionnel du projet | <input type="checkbox"/> |
| Lettre de soutien des autorités locales et/ou des services de l'Etat concernés par le projet                                                                                     | Scans joints                                                                  | <input type="checkbox"/> |
| Copie des conventions et/ou contrats signés avec les partenaires locaux                                                                                                          | Copie e-mails CLG Racinay                                                     | <input type="checkbox"/> |
| Copie de la convention d'accompagnement conclue avec l'opérateur d'appui agréé, s'il y a lieu                                                                                    | Sans objet                                                                    | Sans objet               |
| Pour les projets de nature économique, une étude sur la rentabilité du projet à trois ans                                                                                        | Sans objet                                                                    | Sans objet               |
| Pour les projets impliquant des jeunes, lettre de motivation, copie des pièces d'identité et des justificatifs de domicile pour chacun des jeunes                                | Sans objet                                                                    | Sans objet               |
| Copie de la liste des membres de l'instance décisionnelle                                                                                                                        | Document envoyé suite à AG du 12/01/2020                                      | <input type="checkbox"/> |
| Copie des comptes approuvés lors du dernier exercice clos (associations)                                                                                                         | Copie intégrée au dossier de candidature + CR AG du 12/01/2020                | <input type="checkbox"/> |
| Copie du budget prévisionnel pour l'année en cours (associations)                                                                                                                | Copie intégrée au dossier de candidature CR AG du 12/01/2020                  | <input type="checkbox"/> |
| Le plus récent rapport d'activités approuvé (associations)                                                                                                                       | CR AG du 12/01/2020                                                           | <input type="checkbox"/> |
| Copie du récépissé de déclaration en Préfecture (associations) <b>Fourni en 2017, depuis pas de modification de membre du bureau ni de statut, donc pas de nouveau récépissé</b> | X                                                                             | <input type="checkbox"/> |
| Copie du relevé d'inscription SIRET                                                                                                                                              | Document en archives à Y-CID                                                  | <input type="checkbox"/> |
| Copie des statuts (associations)                                                                                                                                                 | Document en archives, envoyé suite à AG du 15/01/2017                         | <input type="checkbox"/> |
| Un relevé d'identité bancaire ou postale (original)                                                                                                                              | Document en archives à Y-CID                                                  | <input type="checkbox"/> |
| Grilles d'évaluation                                                                                                                                                             | XX                                                                            |                          |
| Tableaux de calcul de la valorisation                                                                                                                                            | XXX                                                                           |                          |